

ABONNEMENTS:

Édition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

REAL.

TÉLÉPHONES

ADMINISTRATION: Main 7461
RÉDACTION: Main 7460

LES ORIGINES DE NOTRE POPULATION

Des 7,206,643 habitants du Canada, au dernier recensement, 1,566,446 sont nés en dehors du Canada, et de ces derniers, 784,526 viennent des Îles Britanniques, 29,188 des possessions britanniques et 752,732 de l'Europe continentale et de l'Asie.

Par rapport au total de la population canadienne la proportion des originaires du Canada est donc de 77.98 pour cent. C'est une diminution de 9 pour cent depuis 1901. En ajoutant la population d'origine britannique, la proportion s'élève à 89.21 pour cent comparée à 94.44 pour cent en 1901, soit une diminution de 5 pour cent environ. Les originaires de l'étranger représentent aujourd'hui 10.77 pour cent du total au lieu de 5.48 en 1901, soit une augmentation de tout près de cent pour cent.

Il est intéressant de remarquer le mouvement migrateur de l'Est vers l'Ouest. 296,000 citoyens de l'Ouest viennent de la province d'Ontario, 64,000 de la province de Québec, 25,000 du Nouveau-Brunswick, 32,000 de la Nouvelle-Écosse, et 13,000 de l'Île du Prince-Édouard. Les vieilles provinces ont donc fourni à peu près un demi-million de la population actuelle de l'Ouest.

Parmi les originaires de l'étranger, les Américains figurent au premier rang avec 303,000. Viennent ensuite les Autrichiens avec 121,000, les Russes au nombre de 89,000, les Allemands, 39,000, les Grecs, 31,000, les Italiens, 34,000, les Suédois, 28,000. Les Autrichiens sont en grande partie établis dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Les Russes habitent surtout l'Ontario et Québec. On ne trouve pas de Juifs dans ce tableau. Il faut les chercher parmi les Russes, et les Autrichiens. Québec est, avec l'Ontario, la province la plus canadienne de la Confédération. Les neuf-dixièmes de sa population sont nés au Canada, elle ne compte que 74,000 citoyens d'origine étrangère.

Montréal est aussi la ville la plus canadienne. Elle compte beaucoup plus de citoyens d'origine canadienne ou britannique que Toronto.

On peut voir par ces chiffres que le problème de l'assimilation des éléments étrangers devient de plus en plus actuel au Canada.

Trente-huit pour cent de la population de l'Alberta, vingt-six pour cent de celle de la Colombie et 33 pour cent de celle de la Saskatchewan sont d'origine étrangère, et cette proportion s'accroîtra peut-être encore durant la présente décennie. Le choix des immigrants s'impose de plus en plus si nous voulons prévenir les plus cruelles déceptions.

Jean DUMONT.

Page d'Histoire et Pastel

On était au 14 juin de l'année 1673: deux canots d'écorce contenant sept explorateurs glissaient silencieusement sur le Wisconsin Sauvage. Le chef de l'expédition était un jeune Canadien, né à Québec. Il se nommait Louis Jolliet. Quelques jours auparavant, parlant aux sauvages de la Nation du Feu, il avait dit: "Je suis envoyé par Ononhio, le grand chef de Québec, pour découvrir de nouveaux pays, et mon compagnon à la robe noire est envoyé par Dieu pour enseigner aux peuples l'éternelle vérité". Cet évangélique compagnon de Louis Jolliet était le Père Jacques Marquette, de pieuse et héroïque mémoire, le grand dévot à l'Immaculée-Conception.

La forêt vierge se mirait dans les ondes de la rivière; parfois, cependant, la grève devenait rocheuse ou sablonneuse. La journée avait été chaude; l'oeil du chef cherchait un endroit propice pour y faire la halte du soir. Il aperçut une anse d'eau calme facile qui découpait une écharde dans la forêt voisine, et donna l'ordre d'atterrir. Les canots furent bientôt tirés, puis renversés sur la grève pour y abriter les voyageurs pendant la nuit; des peaux de bêtes et une belle natte, cadeau des sauvages Maskoutens, furent étendus sur le sable pour servir de lits. Je cède maintenant la parole à l'un des biographes de Louis Jolliet:

"Arrêtons-nous un instant pour contempler le tableau qu'offre ce groupe de Français si sublime de courage, de désintéressement, de virile simplicité.

"Au fond de la plupart des expéditions qui marquèrent les commencements des diverses colonies des deux Amériques, on trouve, à un degré plus ou moins accusé, l'idée du lucre, de la domination, de l'ambition d'arriver à des jouissances vulgaires. Combien est dégoûtée de toute préoccupation analogue l'âme des explorateurs que nous voyons faire halte sur ce rivage inconnu du nouveau monde! Le missionnaire s'entretient familièrement avec ses compagnons; il parle de la douce France, qu'il a quittée pour aller à la conquête des âmes, du Christ Jésus dont il est le disciple et l'apôtre; il parle de cette créature privilégiée qu'il vénère entre toutes, dont l'âme, blanche comme la corolle des lis, n'a jamais été flétrie par la moindre souillure. Jolliet note les observations géologiques de l'un de ses compagnons, qui à quelque expérience des mines; armé de son estroble, le chef de l'expédition interroge le ciel, où se détache, lumineuse, cette "faucille d'or" dont parle le poète, qu'un "moissonneur de l'éternité" a négligemment jetée "dans le champ des étoiles". Fils de Québec, sa pensée doit se reporter souvent vers cette ville au panorama inoubliable où demeure sa famille, vers ce nouveau gouverneur à si grande allure que Louis XIV vient d'envoyer au Canada, et à qui il doit rendre compte de son exploration. Tous font la prière "en commun" et méditent sur le suprême voyage qui est le terme de toute vie humaine.

Les lignes que nous venons de citer ont inspiré au grand peintre québécois M. Charles Huot une suave composition, exécutée au pastel, que l'on ne peut contempler sans se sentir doucement ému. Les explorateurs y sont tout représentés à genoux, faisant la prière du soir. Jolliet occupe le centre du groupe des canotiers; ses bras sont croisés sur sa poitrine; devant lui gisent, sur le sable, son mousqueton de marine et son chapeau. En face se tient le missionnaire, les mains jointes et priant avec ferveur. Les arbres autour d'eux, la lune en son

croissant brillant dans le ciel sombre et dont la lumière se reflète sur l'onde unie du grand fleuve, les canots renversés, le feu de fagots allumé par le génie de l'artiste et dont la fumée diaphane—symbole de la prière des voyageurs—s'élève droite et pure vers le ciel, tout cela forme un décor d'un éloquent et délicat effet.

On reste rêveur devant ce beau pastel. Par la pensée on accompagne les explorateurs dans la suite de leur étonnant voyage. Avec eux l'on entre dans le mystérieux Mississippi et l'on vogue enchanté, "sur le flot d'or du grand fleuve inconnu".

Il y a dans cette nouvelle composition de Monsieur Huot quelque chose de pieux, de calme et de reposant qui fait du bien à l'âme.

Pierre SAILLY.

Une légende à tuer

Il est décidément des morts qu'il faut qu'on tue — telle la légende du projet de création d'un parti catholique qui aurait été présenté au congrès des Trois-Rivières.

La Patrie, qui voit tout en noir par le temps qui court, citait hier l'article du *Herald* pour justifier son pessimisme, et parlait tranquillement du "projet qui a été soumis au Congrès des Trois-Rivières, de former un parti catholique".

Le Canada, qui avait évidemment préparé sur le sujet un article qu'il n'entendait point laisser perdre, mais que notre rectification d'hier a un peu désarçonné, coiffe du "chapeau" suivant ses observations d'ordre général:

"Depuis la fermeture du Congrès des Trois-Rivières, quelques journaux ont discuté la question, d'ailleurs déjà posée, de la formation d'un parti catholique. "Il semble y avoir divergence d'opinions au sujet du vœu formulé par les congressistes de Trois-Rivières, et un confrère niait hier, carrément, que ceux-ci aient fait une telle proposition; ce qui est certain, en tout cas, c'est que la question s'y est discutée et qu'il plane encore quelque équivoque sur les sentiments du congrès à ce sujet."

Ce qui est certain, au contraire, c'est que la question n'y a été discutée ni de près, ni de loin, et que les congressistes n'ont eu aucune occasion, directe ou indirecte, de donner leur avis sur le sujet.

Le Congrès de la Jeunesse a formulé quelques vœux; mais aucun n'a la plus lointaine relation avec ce prétendu projet de création d'un parti catholique.

Le Canada peut accepter la-dessus l'opinion de ceux qui se sont donné la peine de suivre les délibérations de l'une des assemblées les plus intéressantes qui se soient tenues en ces derniers temps.

O. H.

Les sociétés secrètes

Une question nouvelle se pose actuellement dans la politique municipale de Toronto: celle de l'influence qu'exerceraient à l'Hôtel de Ville, les différentes sociétés secrètes. L'un des échevins, M. Morley Wickett, prétend que cette influence est très considérable.

Il demande en même temps que les candidats aux différentes fonctions municipales soient obligés de publier les noms des différentes sociétés auxquelles ils appartiennent. Cela généraient plus d'un individu, même en dehors de Toronto!

BILLET DU SOIR.

Les sauveurs de la France

Et mon voisin, sur le pont du Boucherville, me dit:

— Je ne suis pas "le lecteur qui ne lit que la Patrie; je pourrais presque dire que je suis celui qui ne l'a lue qu'une fois; et c'est ce soir. Et, en la lisant, une réflexion m'est venue.

— Quoi donc?

— La Patrie, chacun sait ça, entreprit naguère de sauver la France. Elle publia même, dans ce but, des articles qui, à la campagne, valaient quatorze sous le pouce carré.

— Oh! valaient...

— Je veux dire que la reproduction en est payée quatorze sous... Et les francophiles se réjouissent. Le désir de sauver la France était donc raciné, chez d'aucuns, jusqu'au plus profond de l'être, jusqu'à la bourse. Nos patriotes, me disais-je, jouent leur va-tout, mettent au service de la cause ce qu'ils ont de plus cher: leurs quatorze sous. Mais voilà que, soudain, la Patrie, à l'instar de plusieurs de ses idoles actuelles, fait volte-face. Elle trahit la France et l'attaque sournoisement dans sa colonie spirituelle qu'est notre province.

— Allons donc!

— Mais oui. Nous contribuons, dans une humble mesure, à la gloire de la France. Nous avons su montrer au monde étonné, comme a si bien dit M. Edouard Montpetit, comment la France sait diriger. Or, la Patrie ne cesse de dauber, de tout le poids de son ironie, sur les Canadiens-français qui s'efforcent à durer. Et elle attend, dans ses colonnes, à la vie de la langue française.

— Mais... je n'ai pas vu ça...

— Non? Eh bien lisez. Lisez d'abord ce titre: "M. L.-A. Dufresne n'a rien voulu déclarer". Et lisez encore celui-ci: "La ville paie pour 18 concerts à \$100 chaque". Et lisez enfin cette phrase: "Si dans toutes les familles de Montréal l'on n'a pas encore de portraits-huiles de la Patrie, c'est certainement une exception; on en parle certainement dans toutes les familles."

— C'est, en effet, du petit nègre de la décadence. Quelqu'un d'illustre de M. Langlois aura passé par là...

— Non. Jamais on ne me fera croire que ce n'est pas fait exprès. Un journaliste écrivait au moins de vue la petite grammaire; et il est impossible que des fautes comme celles-là lui échappent. Je vous dis que ces gens-là veulent la mort de la langue française, et qu'il la tuent, petit à petit, en la dénigrant.

... Et je n'ai pas pu dissuader mon voisin. Il venait de m'ouvrir des horizons troublants.

Léon LORRAIN.

Balfour et les écoles séparées

M. Balfour, l'ancien premier ministre de l'Angleterre, est, comme chacun le sait, non seulement un homme politique de premier ordre, mais un philosophe de réputation considérable. Il vient de prononcer, à une réunion spéciale de la National Society, un important discours sur la question scolaire, où il s'est fortement prononcé, une fois de plus, en faveur de l'école confessionnelle.

"Cette séparation entre l'éducation religieuse et l'éducation profane sort d'une erreur profonde, a-t-il dit. Elle implique un dualisme d'objet, un objet divisé qu'aucun homme réfléchi, quelles que soient ses opinions, ne peut réellement approuver. Le "sécularisme" pourrait dire: "Je n'approuve pas l'enseignement religieux; je crois que c'est une mauvaise chose en soi"; mais si c'est un homme qui connaît son affaire, il dirait: "Si la formation religieuse est une bonne chose, n'essayez pas de la séparer de la formation générale de l'esprit, et ne la placez pas dans un compartiment séparé pour ainsi dire, où elle serait régie par des principes complètement différents, et pour un dessin complètement différent." L'éducation des jeunes gens de ce pays est et doit être un tout organique, et vous ne pouvez la diviser en compartiments séparés. Une école n'est pas et ne doit pas être un endroit où l'on se contente de gaver, avec ce qu'on appelle l'enseignement profane, les malheureux enfants."

Et M. Balfour définissait ainsi l'idéal à poursuivre: "D'abord, l'éducation religieuse ne doit pas être séparée de l'éducation profane, et, secondement, l'éducation religieuse doit être celle que les parents de l'enfant désirent pour lui."

Ces paroles du célèbre homme d'Etat britannique pourraient être méditées avec fruit par plus d'un Anglo-Canadien.

O. H.

L'Action française en Amérique

Le Bulletin du Parti Français inaugure, dans sa dernière livraison, une rubrique que nous saluons avec plaisir: l'apparition: c'est l'Action française en Amérique.

Il suffira de développer cette rubrique pour donner au Bulletin un exceptionnel intérêt historique.

Le coût réel

Quand nous parlions du coût du terrain que la Presse voudrait faire acheter par la Ville pour la bibliothèque municipale, nous ne donnions que des chiffres approximatifs, faute de renseignements exacts.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de donner les chiffres vrais, grâce à l'obligeance de M. le docteur Arthur Mignault, propriétaire de l'emplacement borné par les rues Sherbrooke, Saint-Laurent, Milton et le prolongement homologué de la rue Clark.

M. Mignault nous a déclaré qu'il ne céderait pas sa propriété à moins de \$20 le pied, ce qui, dit-il, est un prix raisonnable pour cette localité. Comme le terrain mesure en chiffres ronds cinquante mille pieds carrés, le coût total serait donc de \$1,000,000.

Fred. PELLETIER.

Pour Veullot

La Corporation des Publicistes chrétiens a décidé d'élever à Louis Veullot, dans sa ville natale de Boyes-en-Gâtinais, un monument qui sera l'hommage de toute la presse française au grand écrivain.

De toutes parts on se prépare à célébrer, sous une forme ou sous une autre, la mémoire de l'illustre journaliste. A Montréal, il y aura séance publique en son honneur à l'Université Laval, avec discours par le R. P. Louis Lalande et M. Edouard Montpetit. A Québec, il y aura, croyons-nous, une manifestation du même genre, et il est probable que l'Association Catholique de la Jeunesse voudra elle aussi glorifier Veullot.

L'idée lancée au banquet de clôture du Congrès des Trois-Rivières a été accueillie par de vifs applaudissements.

Sur le Pont d'Avignon...

Les journaux ministériels annoncent le prochain départ de M. Co- lumb, secrétaire d'Etat, pour un voyage de quelques semaines au Yukon.

Le ministre profitera sans doute de son passage dans cette région pour se procurer de l'or afin de donner sa réputation politique, un peu ternie depuis quelque temps.

Il y a eu tout un émoi à bord d'un transatlantique, l'autre jour, quand un passager s'appela madame Pankhurst.

La réputation de la principale des suffragettes anglaises rendra bientôt jaloux le Croquemitaine des vieux contes.

Un journal du matin parle "de l'impudence constatée du parti programmatiste et de ce que M. Bourassa appelle le "mouvement" nationaliste".

Le rédacteur de cette feuille n'a certainement pas suivi la campagne de M. Bourassa dans l'Ouest, sans quoi il aurait évité de dire une fausseté.

Où donc M. Bruno Nantel parlerait-il, pendant les vacances? Ce serait bon à savoir, afin qu'un propriétaire de disques enregistreurs pour phonographes aille recueillir son discours et prouver aux générations futures que M. Nantel parlait.

MM. Borden et Fielding joueront au golf afin de se débarrasser, à Saint-André-sur-mer, des fatigues de la vie politique, disent les journaux. Souhaitons qu'entre deux parties le premier ministre se rappelle ses promesses de consultation populaire.

"Si le parlement rejetait la proposition de venir en aide à la métropole", comme il le disait au banquet du Windsor, il y a à peine dix mois, et qu'il tienne sa parole.

Le ministre des postes parle à son aise des démagogues qui veulent faire croire aux Canadiens qu'ils ne doivent rien à la Grande-Bretagne. Mais il oublie son histoire passée, à lui, quand il parle de la sorte. Ceci lui fait pas grand chose; il est habitué à ne se rappeler que ce qui fait son affaire. Les électeurs, eux, lui rappelleront peut-être le reste, quelque bon soir.

On parle beaucoup des coulisiers de Washington. Mais il faut se rappeler aussi qu'il y en a à Ottawa et même à Québec, et dont l'histoire vaudrait d'être racontée, quelque bon jour.

Pour avoir rompu une promesse de mariage, un noble anglais a dû verser un quart de million à une actrice.

Le Veilleur.

Les libéraux de Glengarry

Alexandria, Ont., 4 — L'Assemblée de l'Association libérale de Glengarry a remporté un grand succès.

Il y eut plusieurs discours de prononcés. Parmi les orateurs, l'on remarqua M. G. P. Graham, E. Proulx, D. A. Lafontaine et le juge Électoral. Après les discours, les élections eurent lieu.

M. BOURASSA A SUDBURY

Son discours aux Canadiens-Français du Nouvel-Ontario.

Sudbury, 2. —

Il y a, dans le Nouvel-Ontario, dont Sudbury est l'un des centres industriels les plus importants, si ce n'est le plus important, un groupe considérable de Canadiens-français, venus de toutes les parties de la vieille province, et qui sont en train de faire de ce coin-ci de pays une région française, rurale, où les défricheurs et les colonisateurs propagent la race, les traditions et la langue ancestrales. M. Bourassa adressait mardi soir la parole à un millier et demi de nos compatriotes, qui l'ont applaudi, lui ont fait une ovation et ont promis, par la voix de M. Hurlbut, médecin canadien-français de Sudbury, de continuer à mettre en pratique les recommandations que leur font leurs chefs nationaux et que leur répétait hier soir M. Bourassa, en les développant avec la sincérité et la logique éloquentes qu'il a prodiguées partout, pendant son passage dans l'Ouest.

La salle de théâtre de Sudbury était pleine, dès huit heures, mardi soir, en dépit d'une grande chaleur. Des mères canadiennes-françaises, désireuses de ne pas manquer cette réunion, avaient même amené leurs petits enfants avec elles; et, dans une loge, plusieurs membres du clergé canadien-français du Nouvel-Ontario, — le clergé est ici comme dans toutes les régions françaises du Canada, le plus ferme appui et le plus dévoué soutien de la race, — assistaient au discours de M. Bourassa.

En termes élogieux, M. Hurlbut présente M. Bourassa à l'auditoire: "Ce n'est pas un inconnu, partout où il y a un Canadien-français, j'en dirai même, un Anglais intelligent", dit-il. M. Hurlbut, Et, de fait, la foule, par ses applaudissements, prouve qu'elle connaît déjà M. Bourassa. L'échevin canadien-français de la ville de Sudbury, — où, sur une population de 6,500, il y a près de 3,000 Canadiens-français, — M. Ricard, présente une adresse à M. Bourassa, fort élogieuse. Et celui-ci, la manifestation de bienvenue une fois cessée, entre au vif du sujet qu'il va traiter ce soir, le droit des Canadiens-français à leur langue et comment le faire reconnaître par les autres groupements canadiens.

"Sans doute, dit-il, les missionnaires, les colons, les paysans canadiens-français d'autrefois, leurs gestes héroïques, même quand ils furent humbles, démontrèrent leur mission providentielle. Mais il ne faut pas trop se complaire dans les gloires et les exploits du passé, ne plus lutter, ne plus être unis, clairvoyants et volontaires; l'heure de la lutte n'est pas finie. La bataille est moins violente et moins brutale, mais elle dure. Il y a bien une prospérité et un calme relatifs, une vie matérielle intense, un développement économique du pays. Mais ce serait un danger que de conclure à la paix, au calme absolu. Et il est heureux, en quelque sorte, que, de temps à autre, de nouvelles attaques viennent réveiller les esprits et susciter notre attention."

La situation scolaire des catholiques, dans l'Ontario, a été la cause de toute une lutte, au temps de Meredith, il y a vingt ou trente ans, rappelle l'orateur. L'école séparée a triomphé enfin. La paix a régné pendant quinze ou vingt ans. Puis les vieilles haines se sont éveillées, et la lutte a repris, contre l'école française, cette fois-ci; les coups sont partis de quartiers tels que tous en ont été surpris. L'organisation des Franco-Ontariens suffit pour les guider dans la lutte qu'ils soutiennent présentement. "Et vous en sortirez triomphants, si vous persévérez", promet M. Bourassa. "Mais il n'est pas mal qu'une voix extérieure vous rappelle les principes fondamentaux de vos droits, les principes essentiels qui doivent vous guider dans vos réclamations justes de sujets britanniques jaloux de sauvegarder leurs droits et leurs libertés, à ce titre même. Continuez d'affirmer ces principes, d'établir, de prouver vos droits, avec fermeté, sans provocation; et vous finirez par trouver des alliés même chez les Anglo-Canadiens et les Irlandais. Les adhésions vous viendront de toutes parts, et vos revendications, sagement poursuivies, rendront un service signalé à l'Ontario même, tout comme à l'ensemble de la Confédération." De vifs applaudissements saluent cette exhortation à la persévérance dans la bataille.

M. Bourassa parle alors de la légitimité, à tous points de vue, qu'il y a de réclamer haut et ferme ce qui nous appartient, cite l'exemple des Indous et des Boers auxquels la Grande-Bretagne a reconnu le libre usage et le libre enseignement de leur langue, et s'écrie: "J'ai trop de respect pour la Couronne d'Angleterre et pour le peuple britannique pour croire que ce droit, recon-

nu aux Indous et aux Boers, nous, Canadiens-français, sauveurs en maintes circonstances du drapeau britannique sur la terre américaine, nous, qui avons donné pendant cinquante ans un splendide exemple d'attachement et de fidélité à la Grande-Bretagne et aux institutions britanniques, on nous le contesterait aujourd'hui, parce qu'il n'y a plus de danger pour la Grande-Bretagne de perdre le Canada! Si les assimilateurs persistent dans leurs efforts, ils nous permettront de douter de l'existence du *fair-play* britannique!"

Des applaudissements prolongés soulignent ce passage; et, quand ils se calment, l'orateur reprend d'établir, — et il y réussit, — que, s'il y a eu quelque part diminution des droits des Canadiens-français, la faute en est d'abord à nous et aux nôtres. Il proteste contre cette stupide théorie de certains de nos, que les Canadiens-français n'ont de droits que ceux que la majorité veut bien leur laisser, et il dénonce la fausse conciliation, derrière quoi s'abritent des faiblesses dangereuses et des volontés animées. "C'est une bien pitoyable manière, pour conquérir le respect des Anglo-Saxons, que de se plier en esclave devant eux, au lieu de les aborder les yeux dans les yeux, sans arrogance, mais avec la confiance en soi", dit l'orateur. Et il rappelle que celui qui a dit aux gouvernements politiques, lors de la promulgation de la circulaire 17, que les Canadiens-français finiraient par l'accepter, après avoir fait mine de résister, c'est un Canadien-français.

L'adresse présentée à M. Bourassa au début de la soirée parlait de sa mission. "J'ai rompu avec les partis, dit-il, j'ai compris de faire reconnaître chez les miens la juste notion du droit, et de leur enseigner que nous avons tout à gagner, à parler haut et franc devant les Anglo-Canadiens. (Nombreux applaudissements). Et j'espère, je crois que le résultat de ce voyage dans les provinces de l'Ouest sera de faire comprendre aux Canadiens-français que l'on peut proclamer partout, au Canada, dans les centres les plus anglais, l'égalité des Canadiens-français et des Anglo-Canadiens, affirmer tous les principes sociaux, économiques et politiques que j'ai énoncés dans le Québec, et mériter, par là même, l'estime, le respect et l'accueil cordial de tous, même de ceux qui ne partagent pas nos opinions." Une autre manifestation accueille ces paroles justes.

M. Bourassa rappelle alors les droits de la langue française au Canada, comme il les a exposés dans toutes ses assemblées, à Edmonton, à Calgary, à Regina, à Winnipeg, à Fort-William, au Saint-Sauveur, devant des auditoires en grande partie de langue anglaise, insiste sur la reconnaissance de la dualité des langues dans tout le Canada, par les pères de la Confédération, déclare qu'il incombe aux législatures provinciales, d'après les dispositifs même de la constitution, de sanctionner cette dualité en pourvoyant à l'enseignement du français, partout où se trouvent des contribuables de langue française, et dit que "les gouvernements qui méconnaissent ce droit sont des violateurs de la constitution, et ceux qui résistent à cette violation sont ceux qui respectent vraiment la constitution canadienne." Une ovation accueille ces paroles, et des auditeurs crient leur approbation.

L'orateur parle alors de l'impressionnabilité de ce droit à la langue, de l'avantage, pour un pays, comme pour un individu civilisé, d'être bilingue, dit que "c'est faire acte de patriote et d'homme intelligent que de parler deux langues, surtout la française et l'anglaise", proclame le français "la langue des grandes pensées de l'esprit humain, le principal élément de la supériorité morale du monde moderne", et ajoute que, dès qu'une nation étrangère commence à se civiliser, elle apprend le français. Il note que, dans le Manitoba, où les gouvernements avaient prosaïquement le français, ils sont en train de le rapatrier à leur université d'Etat, et que "pour être complètement civilisé, il faut savoir le français."

"Allons-nous le perdre, allons-nous permettre qu'on nous l'enlève, quand d'autres, au Canada, commencent à nous en envier la connaissance?" demande M. Bourassa, aux applaudissements unanimes de l'auditoire. A ce point de son discours, il aborde le sujet des relations des Canadiens-français avec les Anglo-Canadiens. Il reconnaît l'existence d'un malaise entre les catholiques canadiens de langue française et ceux de langue anglaise. Il les déplore. "Quelles que soient les torts des Irlandais catholiques, dit-il, il ne faut pas oublier les services inappréciables qu'ils ont rendus à la foi catholique et au courage humain. Nous aussi, nous aurions perdu notre langue, si nous avions subi

des épreuves semblables aux leurs. Si nous eussions été plus près de la Grande-Bretagne et si la leçon des Etats-Unis en révolte n'eût pas profité à la diplomatie britannique, que serions-nous devenus, nous aussi? Nous ne pouvons donc reprocher aux Irlandais catholiques la perte de leur langue. Mais ils devraient comprendre, après avoir passé par les épreuves et les tribulations que leur réservait leur existence nationale, combien notre langue nous est chère, à nous, à quel point nous y tenons; et ils devraient nous encourager, puisque, comme eux, nous résistons à ceux qui veulent nous enlever notre parler national." M. Bourassa explique comme il est difficile à un Canadien-français de garder sa religion s'il perd sa langue, et dit que l'exemple même de forts groupes irlandais, en relations amicales avec les protestants aux Etats-Unis, le démontre. Il est vrai que l'Irlande, persécutée, a gardé sa foi tout en perdant sa langue. Mais, aux Etats-Unis, combien d'immigrants catholiques irlandais ont fait souche de familles protestantes ou indifférentes? On évalue à quinze millions, aujourd'hui, le nombre d'Américains protestants descendant de familles irlandaises, catholiques autrefois. Et voilà une situation qu'il importe de faire valoir à Rome, conclut l'orateur, vigoureusement applaudi par l'auditoire. "Nous, catholiques canadiens-français, dans Québec, comme dans l'Ontario, nous respectons la langue des catholiques de langue anglaise, et, à Montréal, comme à Québec et dans toutes les villes importantes canadiennes — françaises, nos frères de langue anglaise ont leurs écoles et leurs paroisses distinctes, nous ne voulons pas leur imposer notre langue, nous n'y travaillons pas. Ce que nous voulons, nous, c'est de garder ce qui nous appartient, rien de plus, mais rien de moins!"

La foule applaudit à tout rompre à cette déclaration; puis M. Bourassa parle des préjugés de certains Anglo-protestants à l'endroit des Canadiens-français et de la manière de combattre ces préjugés. Il démontre le danger qu'il y a pour le Canada de vouloir dénationaliser la Canadien-français, dit que c'est là une politique sans vision du passé ni du futur, que les Canadiens-français sont les éléments les plus surs de la nation, à condition qu'on leur reconnaisse leurs droits partout, dans toute la Confédération. "Partout où il existe une paroisse canadienne-française et rurale bien organisée, dit-il, elle prolonge les sentiments de Québec, elle est le rempart le plus solide contre la pénétration américaine, qu'on respecte donc nos gens, qu'on les laisse libres de parler et de faire enseigner leur langue. Voilà ce qu'il faut dire aux Anglais, et leur prouver par l'histoire canadienne. Affirmez, réclamez, prouvez votre droit à la langue, sans provocation, mais avec orgueil et amour. Et dites hautement que le Canadien-français ne sera un vrai sujet britannique que dans la mesure où il restera complètement français et catholique!"

Une ovation prolongée marque cette fièvre périssable, des voix crient: "Encore! Encore!" et M. Hurlbut, au nom des Franco-Ontariens, déclare à l'orateur, tandis que la foule manifeste encore son enthousiasme: "Quand vous revendrez, M. Bourassa, dans le Nouvel-Ontario canadien-français, nous vous donnerons des preuves que nous avons mis en pratique vos excellents conseils!" Le révérend Père Charlebois, de l'Association d'Education des Franco-Ontariens, réclame par l'auditoire, s'avance et rend témoignage que les Franco-Ontariens ont déjà mis en pratique une bonne partie des conseils de M. Bourassa et qu'ils continueront cette œuvre de fierté nationale qui les anime, et dont ils prolongent la durée. "Nous mettons cette fierté de la race et de la langue chez les petits enfants", déclare-t-il aux applaudissements prolongés de l'assistance. Il encourage la résistance à la proscription du français dans les écoles séparées d'Ontario, il demande à ses compatriotes de cette province de suivre la direction de l'Association d'Education, et leur affirme que "pas un gouvernement ontarien ne sera assez fort pour résister longtemps au sentiment de 256,000 Franco-Ontariens." Il prêche l'union, blâme incidemment quelques rares Canadiens-français, qui veulent la sou

(Suite de la 1ère page)

Et la tournée patriotique de M. Bourassa dans l'Ouest et le Nord-Ouest est devenue un événement national; comme il est devenu le grand hymne canadien, de même, avant longtemps, la doctrine patriotique de M. Bourassa deviendra celle de tous les Canadiens bien pensants, et réunira toutes leurs voix en un commun accord, au grand avantage de la patrie commune.

Georges PELLETIER.

“En français”

PAR L'AUTEUR DE “EN GARDE!”

C'est le titre d'un nouveau manuel du sous-titre est: “Anglicismes, barbarismes, mots techniques, termes difficiles, suivis d'exercices, à l'usage des maisons d'éducation, des traducteurs, des hommes de profession, des ouvriers, des journalistes, des commerçants, des amateurs d'athlétisme, etc.”

Il y a aujourd'hui tout un mouvement en faveur du bon langage français. Les maisons d'éducation constatent que les parents deviennent plus exigeants sur ce point, et qui est de très bon aloi. Ils tiennent à ce que leurs enfants s'expriment avec précision et emploient des mots bien français. Loin de se moquer aujourd'hui comme on le faisait il y a quelques années de ceux qui parlaient “bien”, on les admire, on s'applique à les imiter.

De cet aspect, il n'est besoin d'autre preuve que la rapide diffusion de la brochure “En Garde!” parue l'an dernier à cette époque et qui a déjà atteint cinq éditions et un tirage de quelque quarante mille exemplaires. Il est peu d'ouvrages qui aient eu tant de vogue en ce pays, et c'est de l'indéfectible de la bibliographie canadienne. C'est là une preuve indéniable que notre peuple porte à sa langue le plus vif intérêt.

Les hommes d'affaires sont entrés dans ce mouvement. Des compagnies puissantes telles que La Cie Larivière, incorporée, Rougier Frères ont mis cette brochure entre les mains de chacun de leurs employés afin qu'ils puissent se familiariser avec les mots français inhérents à leur branche de commerce.

Même des marchands anglais se sont intéressés à “En Garde!”. M. Walter C. Betts, gérant de la Dalton Advertising Machine Co., écrivait dernièrement à M. l'abbé Blanchard et se disait très sympathique à tout mouvement tendant à épurer notre langue et à empêcher qu'elle ne se corrompe. En même temps, il envoyait à l'abbé Blanchard un exemplaire de ses catalogues français et lui demandait de signaler tous les anglicismes qu'il y trouverait, promettant d'en tenir compte dans une nouvelle impression.

Plus de six mille “En Garde!” ont été répandus aux Etats-Unis par l'entremise de la librairie Beauchemin, de Worcester.

M. Léon Lorrain, du Devoir, recevait il y a quelques mois la note suivante:

“J'aime à vous dire que j'ai acheté “En Garde!” pour chacun de mes dix enfants et leur ai demandé de reprendre et corriger leurs petits confusions.”

Et cette autre: “Un rélateur de notre doux parler français s'est appliqué à propager le bon langage en distribuant plusieurs exemplaires de “En Garde!” de l'abbé Blanchard. La commission scolaire de Saint-Cyrille de Wendover a distribué ce manuel dans toutes ses écoles et un bienfait offre une médaille du bon parler français à chacune d'elles.”

Le but de “En Garde!” est de convaincre nos gens de garder à la langue que nous parlons la teinte vraiment française qui doit la caractériser.

En français s'adresse à des personnes convaincues. C'est un lexique où le vrai patriote, l'amateur de pur langage trouve dans l'ordre alphabétique les expressions et les mots français correspondants à l'anglicisme dont personne ne peut se défendre et qui nous envahit de tous côtés.

Aux ouvriers en tout genre, ce petit livre fournit les mots techniques que, trop souvent, ils vont demander à une langue étrangère.

Il serait à désirer que chaque maison d'éducation fesse du langage une matière de classe. Il est de première importance que la jeunesse d'aujourd'hui ait plus tard le vocabulaire voulu pour transmettre correctement et élégamment les connaissances qu'elle acquiert.

Pour rendre l'atmosphère de ce but plus facile, ce manuel est suivi d'une série d'exercices que les professeurs pourront développer selon les besoins de leur localité.

A tout le monde, “En français” et “En garde!” ne coûtent que 15 sous chacun, pour rendre de grands services, car, même les puristes restent souvent bouche bée devant de nombreux anglicismes dont l'équivalent français leur échappe.

On peut se procurer ces deux ouvrages chez les principaux libraires ou chez l'auteur, M. l'abbé Blanchard, au Collège de Montréal.

P. HAMEL.

Vacances ministérielles

St-Andrews, N.B., 3 — Le premier ministre Borden et l'hon. W. S. Fielding, accompagnés de leurs épouses sont arrivés ici pour quelques jours et feront du golf sur les fameux terrains St-Andrews.

Opinion violente

Au cours d'une discussion sur la valeur des collages classiques, un homme tue son contradicteur.

Les Chemins de Fer

NOUVELLES USINES A HULL

Hull, 4 — Il est rumeur que le Pacifique frigorifique sous peu des usines de construction à “Little Farm” district de Hull.

NOMINATION DANS L'OUEST

Winnipeg, 4 — Les changements officiels suivants sur le C.P.R. ont été rendus publics, cet après-midi. Arthur C. Shaw, assistant de l'agent général du trafic des passagers à Winnipeg, est promu au poste d'agent général pour succéder à C. B. Foster, transféré à Montréal.

R. G. McNeillie, agent du trafic des passagers à Calgary, succède à A. C. Shaw. Robert Dawson, du département du trafic des passagers à Winnipeg, s'en va à Calgary, où il succède à R. G. McNeillie.

J. W. Dawson, greffier du trafic des passagers à Calgary, où il succède à son frère, Robert Dawson, à Winnipeg.

C. H. Bowes, greffier du département des passagers à Vancouver, est nommé assistant de l'agent général du trafic des passagers à Vancouver.

Winnipeg, 4 — R. J. Foreman assistant général du fret du Grand-Tronc a été nommé assistant du vice-président à Montréal.

DOUBLE VOIE DE GUELPH A TORONTO

Toronto, 4 — Avant cet hiver, le Pacifique aura double voie de Toronto à Guelph Junction, soit une distance de 31 milles.

HANGARS DE FRET

Nanaimo, C.A., 4 — Les ingénieurs travaillent en ce moment à Nanaimo à la construction des plans pour les nouveaux hangars de fret de la C. and N. un embranchement du Pacifique dans la Colombie Anglaise.

UNE RUMEUR DEMENTIE

Toronto, 4 — La nouvelle ligne du Canadien Nord, Québec, Montréal, Ottawa et Port Arthur sera prête dès la fermeture de la navigation. Sir Donald Mann a démenti la rumeur disant qu'il avait été en pourparlers avec le gouvernement pour la construction d'un nouveau transcontinental canadien.

L'Université de Paris

CETTE INSTITUTION RECEVRA DE M. CARNEGIE UN DON DE \$20,000 POUR L'INSTALLATION DE SON INSTITUT DE CHIMIE.

Paris, 4 — Andrew Carnegie a promis à M. Louis Urd, recteur de l'Université de Paris, la somme de \$20,000 pour l'installation de l'institut de chimie qui se construit actuellement à Paris.

Le millionnaire américain a été félicité, durant son séjour en France, à l'égard d'un souverain.

Causant avec le correspondant du “New-York Times”, à Paris, le magnat du dollar a déclaré que, vu les facilités de production de l'acier aux Etats-Unis, elles leur permettent de contrôler le commerce sur le marché et de recevoir les commandes de toutes les nations.

“En considérant les dernières statistiques du commerce, a-t-il ajouté, j'ai été surpris de voir que les deux tiers des importations du Canada viennent des Etats-Unis, l'autre tiers venant d'Angleterre. Ceci démontre clairement le progrès de nos relations commerciales avec nos voisins. Il est certain que dans quelques années la différence qui existait autrefois entre le commerce américain et anglais au Canada s'accroîtra considérablement. M. Carnegie s'est montré très flatté des réceptions qu'on lui a faites lors de son passage en France.

Hier soir, il quittait Paris pour se rendre en Ecosse.

La peste blanche

L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS SE PRONONCE EN FAVEUR DE LA DECLARATION OBLIGATOIRE DE LA MALADIE

Paris, 4 — Après une discussion qui durait depuis plusieurs mois, l'Académie de Médecine s'est prononcée en faveur de la déclaration obligatoire de la tuberculose. Toutefois, il est spécifié que les médecins devront tenir ces déclarations secrètes.

La proposition votée par l'Académie de médecine contient trois clauses: 1. Il est de l'intérêt public que toute découverte de bacilles tuberculeux soit déclarée immédiatement.

2. La déclaration devra être faite à un officier sanitaire lié par le secret professionnel qui viendra à ce que toutes les mesures de désinfection soient prises si le médecin qui soigne le malade ne le fait pas;

3. La dite déclaration oblige les autorités à veiller à ce que le malade reçoive les soins médicaux nécessaires et que des secours soient accordés à la famille si la chose est jugée nécessaire.

Leurs cadavres à la science

Paris, 4 — Deux savants français viennent d'annoncer, devant la Société de Propagation de la Crémation, leur décision de donner, après leur mort, leurs cadavres pour être disséqués et mis à la disposition de ceux qui font des études médicales. Ce sont les Drs Poirier, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, et Gustave Barrier, inspecteur général des collèges vétérinaires. Tous deux ont manifesté l'intention de faire incinérer leurs restes mortels.

Les passerelles

A la recommandation de l'ingénieur en chef de la Ville, la commission municipale de législation mettra à l'étude un nouveau mode de taxe pour les passerelles qui réunissent deux édifices au-dessus des rues. A l'heure actuelle, ces passerelles sont taxées à tant par pied carré de surface, en prenant pour base l'évaluation des édifices dont elles dépendent.

L'ingénieur en chef propose de les taxer selon la hauteur, car il vient de recevoir un avis qu'une maison, tend en construire une à deux étages.

Les forêts embrasées

L'INCENDIE SE RALLUME A COBALT ET LE NORD DE L'ONTARIO N'EST QU'UN VASTE BRASIER — LE RECIT D'UN TEMOIN

North Bay, Ont., 4 — M. Courtwright, un ingénieur de Belle Rivière, village situé à 180 milles l'est de Cobalt, sur le Transcontinental, est arrivé à North Bay, hier soir, accompagné de son épouse et de leur enfant. Ils avaient peu d'effets, si ce n'est quelques vêtements de rechange saisis par Mme Courtwright. En effet, ils ont perdu tous leurs biens dans le feu de forêt qui a dévasté le district de Belle-Rivière, mardi dernier.

M. Courtwright a fait une description très intéressante de l'incendie du village. Il contenait soixante habitants au moment de l'incendie, dont six femmes et sept enfants. Depuis plusieurs jours, le feu faisait rage dans les campagnes environnantes. La fumée épaisse, les vents du soleil levant, ont fait que, pendant la nuit, les flammes par d'immenses colonnes de flammes. Les habitants de Belle-Rivière se tenaient sur le seuil de leurs maisons, surveillant les progrès de l'incendie. Ils espèrent qu'il préserverait leurs maisons et leurs biens. Mais il n'en devint pas en être ainsi. Mardi après-midi, à 2 heures, le vent s'éleva subitement et les flammes coururent sur le village avec tant de rapidité que les habitants n'eurent que le temps de se réfugier dans des chaumières, sur la rivière, et de s'éloigner au plus tôt.

Tout ce qui constituait leurs biens fut détruit. Le feu n'épargne rien. Le train de secours arriva que deux heures plus tard. Les pertes totales pour le seul village de Belle Rivière sont de \$300,000. Les grands magasins de fourrures de M. B. Ward, Wright et Marton, Gamble, furent consumés de fond en comble. Il n'y a pas d'assurances.

L'INCENDIE SE RALLUME

Cobalt, Ont., 4 — Le vent s'est élevé de nouveau et soufflé avec force. Les villages situés le long du chemin de fer Témiscamiquin et l'Ontario Nord sont de nouveau menacés par les feux de forêts. Cobalt et ses mines, bien que parfaitement à l'abri de tout danger à cause de son cercle de rocs, sont entourées de feux. Les colons établis sur le versant de Cobalt-Nord luttent avec vigueur pour sauver leurs biens. Les flammes qui ont causé tant de consternation à Cobalt-Ouest, se réchauffent rapidement vers le sud-ouest.

Le feu fait rage dans les limites de Gillies. Les pompiers de Cobalt, qui ont passé la journée à garder le magasin de poudre à Clear Lake, faisaient encore la surveillance hier soir.

Schmacker, Ont., 4 — Un magasin de poudre de Schmacker, situé sur l'embranchement de Porcupine du T. & N. O. a fait explosion. La répercussion a été sentie à une distance de plusieurs milles. Les pompiers de la ville de Cobalt ont été appelés. Le magasin de poudre de la Pearl Lake Mine a fait explosion et a causé de grands dommages aux propriétés. Personne n'a été blessé. Les feux de forêts semblent diminuer d'intensité, vu qu'il n'y a que peu ou pas de vent.

Famille Phaneuf

Tous les membres de cette ancienne et nombreuse famille, tant du Canada que des Etats-Unis, se préparent à célébrer solennellement, le 2 octobre prochain, le 20ème anniversaire de mariage de leur ancêtre canadien, Claude-Mathias, ex-émigré de France.

Voici en résumé l'histoire des premiers ancêtres des Phaneuf, ou plutôt des Farnsworth, car Farnsworth, provient de Farnsworth. Le premier Phaneuf connu, naquit il y a 300 ans, en 1610 ou 1613, à Farnsworth, Angleterre; vers 1657, il vint s'établir dans le Massachusetts, Etats-Unis.

Un de ses petits-fils, Claude-Mathias, fut pris par les Sauvages du Sault-au-Récollet dans une de leurs incursions dans la Nouvelle-Angleterre, en 1704. L'abbé Souart, Sulpicien, le prit sous sa protection. C'est cet ancêtre de notre religion, le jeune américain, alors âgé de 16 ans, se fit baptiser à Ville-Marie (1706); le gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay, voulut bien lui servir de parrain. Le 2 octobre 1713, Claude-Mathias épousa Catherine Chaperon, C'est cet ancêtre de notre religion, le jeune américain, alors âgé de 16 ans, se fit baptiser à Ville-Marie (1706); le gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay, voulut bien lui servir de parrain. Le 2 octobre 1713, Claude-Mathias épousa Catherine Chaperon, C'est cet ancêtre de notre religion, le jeune américain, alors âgé de 16 ans, se fit baptiser à Ville-Marie (1706); le gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay, voulut bien lui servir de parrain.

Après le retour de l'exécution, le musée du Château de Ramezay, demeure de notre ancêtre, intéressera certainement tous les amateurs des choses anciennes, et cela gratuitement.

Depuis plusieurs années, un groupe de chercheurs s'est efforcé de réunir tous les renseignements possibles sur la famille. Aujourd'hui, tous les Phaneuf peuvent retracer leur origine jusqu'à 1613, c'est-à-dire 300 ans. Ceux qui désirent avoir des détails sur ce sujet n'ont qu'à s'adresser à J. S. Z. Phaneuf, 114 rue Sherbrooke Est, Montréal.

Dans une assemblée de famille, il a été résolu qu'un volume serait publié de cette année sur les Phaneuf et leurs alliés. Nécessairement, cet inappréciable document familial sera dédié à un nombre restreint d'auteurs, et les souscripteurs seuls pourront se procurer de plus cet ouvrage ne sera pas réimprimé. Que tous ceux qui désirent avoir en leur possession un exemplaire de ce précieux travail se hâtent de faire parvenir, avant le 31 juillet prochain, le montant de leur souscription à Monsieur Philippe Phaneuf, 1078, rue Beaucourt, Montréal.

J. Z. PHANEUF.

Le travail au Canada

LES CONDITIONS SONT BONNES PARTOUT DANS LE PAYS, DIT M. CROTHERS.

Winnipeg, 4 — “Présentement les conditions de travail sont bonnes partout au Canada”, a dit M. T. W. Crothers, ministre du Travail, à son arrivée hier soir à Winnipeg, en compagnie de Mme Crothers et de M. S. Price. Celui-ci assista le ministre dans l'enquête qu'il doit faire aux cantons miniers de l'île de Vancouver.

Nouveau traité Américano-Italien

Washington, 4 — Le nouveau traité entre les Etats-Unis et l'Italie a été ratifié hier, par le secrétaire d'Etat, M. Clegg. Le traité a été signé par le président Wilson et le ministre des Affaires Etrangères, M. Tittoni, à Rome, le 15 mai dernier. Le traité a été ratifié par le Sénat américain, le 25 juin dernier.

La Navigation

L'ARRIVEE DU “DESCARTES”

Le “Descartes”, une des unités de la marine de guerre française, est arrivé à Québec et sera à Montréal le 10 prochain. Hier le capitaine Bourassa a eu une entrevue avec le vice-consul-général de France relativement à l'atterrissage du vaisseau. Les marins du “Descartes” seront la raison d'être de plusieurs réceptions dans notre ville.

L'EQUIPAGE EST SAUF

En passant à Brow Head l'équipage du Darnholm a constaté que le “Glenmark” avait sombré. Il a télégraphié que tout le monde avait été sauvé. Le “Glenmark” faisait la traversée de Dieppe via Londres à New-York.

NOTES MARITIMES

Le Sicilian, de Londres et du Havre, est arrivé à Montréal hier.

Le Scotian est arrivé de Montréal à Londres, hier.

L'Empress of Britain, ligne C.P.R., est arrivé de Québec à Liverpool, hier.

L'Empress of Ireland, ligne C.P.R., est arrivé de Québec à Liverpool, hier.

Le Lake Manitoba, ligne C.P.R., a quitté Montréal pour Liverpool ce matin.

La Touraine, ligne Transatlantique, quittera le Havre demain en route pour Montréal.

LES ARRIVAGES

Vapeurs A De

Mongolian... Glasgow... Philadelphie

France... Havre... New-York

Dominion... Queenstown

Montreal... Liverpool... Montréal

Iberian... Liverpool... Boston

Prinz Oskar... Philadelphie

Hambourg

Imperator... Hambourg... New-York

Saxonia... Fiume... New-York

Scotian... Londres... Montréal

NAVIGATION INTERIEURE

Canal Lachine. — En haut: — Canadien, à Fort William, 1,000 tonnes de cargaison générale; Iroquois, à Port Colborne, vide; W. B. Morley, à Charlotte, vide; Sam Marshall, à Thorold, bois de pulpe; Rosemount, à Port William, vide; Arabian, à Port Colborne, cargaison générale; Alexandria, à Charlotte, passagers et cargaison générale; Avon, à Oswego, vide.

En bas: — Iroquois, de Port Colborne, 133,760 minots d'avoine; T. C. Howe, de Duluth, 76,200 minots de blé et 26,000 minots de lin; Avon, d'Oswego, charbon; Bickerdike, de Port William, 47,000 minots de blé; Canoe, d'Ashtabula, charbon; Belleville, de Toronto, passagers et cargaison générale; Rapids Prince, de Prescott, passagers.

PORT COLBORNE

En haut: Barge Hamilton, Kingston à Port Colborne, vide; John Lambert, Oswego à Chicago, charbon; Keyport, Montréal à Ashtabula, vide; Séguin, Montréal à Port William, cargaison générale; Masaba, Montréal à Erie, vide; Imperial et barge 41, Montréal à Sarnia, vide.

En bas: John Duncan, Erie à Montréal, charbon; John Sharple, Erie à Montréal, charbon; Barge Hamilton, Port Colborne à Montréal, blé; City of Ottawa, Detroit à Montréal, cargaison générale.

SAULT SAINT-MARIE

Sault Sainte-Marie, Michigan, 3. — En haut: — Léonard, Manola, Manda, 10 hier soir; Filbert, Bangor, 11; Martine, Northern King, 11:30; Buffington, minuit; Holmes, 1; Gobeille, 3; Mitchell, 2; Kirby, Lynch, 3; 30; Miro, 5:30; Hiram, 5:30; Hiram, 5:30; Jupiter, Orinoco, Granada, 7:30; Erickson, Maida, Franz, Squire, Tur, 8:30; Lupus, 10; Chilli, 11; Watt, Fritz, midi; Saxon, Belle, Howe, Lyman, C. Smith, 1; Roman, Whalback, Schiller, 2; Walters, 2:30; Kennedy, 4; Michigan, Andaste, 5; Marmala, 6; William Mather, 7:30; Manitoba, 8.

En bas: — Frank Peavey, 8 hier soir; Ontario, 8:30; Amrath, 9; Hick, 9:30; Maritana, Martha, 9:30; Shelton, Parks, 10; Booth, 11; Ohl, minuit; Crete, 1; Kotcher, 1:30; Jones, 2:30; Cuddy, Poe, Krupp, 3; Cole, 3:30; Selwyn, 4:30; Oretoria, Catherine, 5:30; Northern Wave, Rochester, 6:30; Margan, 7; Wickwix, Jr., 7:30; Murphy, Iocoma, 8; Argus, 9; Nipi, Hamon, 10; Townsend, Venezuela, 11; Pellet, 11:30; Bixby, 2:30 p.m.; Champplain, 3; Verona, 3:30; Fairmount, 4:30; Leopold, 5:30; Veronica, Athens, Durston, 6:30; Butler, 7:30; Cornell, 8:30.

Guerre aux mouches

De toutes parts on reprend la campagne commencée, l'année dernière, contre les mouches. L'Angleterre et le Canada se signalent par leur rigueur dans la chasse aux mouches.

Ainsi, dans le petit village de Singsingh, enfoui dans la verdure du Wald of Kent, foyers de bosquets délicats, un club existe dont les membres ont juré de vivre pour exterminer les mouches.

Chaque jour, à heures fixes, des chasseurs arrivent aux portes de leur club et cherchent de gibier. Les pièces sont alors complètes.

Jusqu'ici, nous dit-on, les membres actifs de ce club sanguinaire ont occis 20,000 mouches.

Américains, on prétend qu'à leur défaut d'animaux mouches les mouches joignent un caractère particulièrement hargneux.

Aussi propose-t-on une prime à tout enfant qui en attrapera: quatre sous les cent mouches.

Il y en a qui se font ainsi de bonnes journées. On pourra plus tard: “Je ne peux rien faire de ce genre, mais il ne songe qu'à attraper les mouches!”

On demande des arroseuses

M. l'archevêque J. M. Drummond, représentant le quartier Rosemont, se plaignait l'autre jour auprès des commissaires de l'arrêt subit des travaux de macadamage dans les rues Masson et Itherville.

M. Auclair, ingénieur en charge de la division accord du service de la voirie vient d'informer les commissaires par l'intermédiaire de son chef, M. Geo. Janin, que si les travaux ont été interrompus dans les rues en question, c'est à cause du manque d'outillage. M. Auclair dit qu'il ne pouvait pas se procurer d'arroseuses.

Les commissaires ont prié MM. Janin et Auclair de venir donner de plus amples explications à leur bureau.

L'IMMEUBLE

Pour la somme de \$100,000, le Dr Damien Lalonde a vendu à la Lalonde Co., Ltd., une propriété située sur la rue Christophe Colomb, près de la voie du Pacifique Canadien. La nouvelle compagnie y érigera une pulperie.

Pour \$89,500, M. O. W. Legault a vendu à la Sherwood Estate Ltd. une partie du lot N° 241 du quartier Jacques-Cartier.

Pour \$57,000, M. J. D. Wilson a vendu à M. M. Bailey et autres cinq lots ayant front sur l'avenue de l'Épée, à Outremont.

Pour \$50,000, M. O. Lamoureux a vendu à M. Rodolphe Lemoine un lot situé à l'angle des rues Fort et Menard, un second lot dans la même localité, et un troisième à l'angle des rues Britannia et Menard.

Pour \$30,000, M. J. B. Dupré a vendu à M. G. Gold et autres la propriété tant les Nos 801 à 807 de la rue Notre-Dame-Est.

Pour \$16,750, M. Ed. Barrette a vendu à M. G. Gold et autres la propriété portant les Nos 295 à 303 de la rue Sanguinet.

Pour \$13,000, M. A. Lebrun a vendu à M. A. Morisseau les lots 35-59 et 590 de la division Outremont. Ces lots sont situés sur l'avenue Champlain.

Pour \$12,500, M. S. Hoff a vendu à M. J. A. Lambert les lots 907-2c et 3c du quartier Saint-Louis.

Pour \$10,500, M. W. H. Sutherland a vendu à M. H. Hardy, la propriété portant les Nos 81 et 83 de la rue Saint-Mathieu.

Trois ans de travaux forcés

TELE EST LA PEINE INFLIGEE AUX DEUX SUFFRAGETTES INCENDIAIRES DE HURST PARK.

Londres, 4. — Les deux suffragettes militantes, Kitty Marion et Clara Elizabeth Given, accusées d'avoir mis le feu aux tribunes du turf de Hurst Park, le 9 juin dernier, causant par là des dommages de \$70,000 ont été condamnées aux assises hier à trois ans de détention.

Lorsque le juge ont prononcé sa sentence, les deux suffragettes crièrent à l'injustice, pendant que leurs compagnes dans les galeries entonnaient leur chant de guerre “March On!”

DECLARATIONS DE MLE PANK-HURST

Londres, 4. — Une réunion de suffragettes militantes, hier soir, Mlle Sylvia Pankhurst a annoncé qu'elle avait été sommée de comparaître en cour de police, le 5 juillet, au sujet du raid de Downing Street, dimanche soir dernier, dont elle fut l'instigatrice.

Mlle Pankhurst dit qu'elle regretterait de n'avoir pas été arrêtée alors, et ajouta: “Je suis accusée d'avoir incité la foule. Je lui demandai à Trafalgar Square, de descendre dans Downing Street et de conspuer le cabinet. Downing Street est une voie publique. De quel droit la police empêchait-elle le public de se rendre là pour conspuer le cabinet?”

Parlant du projet de loi du “chat et de la souris”, elle dit: “Il signifie la mort — une mort lente, monotone. La seule alternative pour le gouvernement est de céder. Les femmes prisonnières ne céderont jamais.”

Parlant des conditions de travail des femmes dans le East-End, elle déclara: “J'espère qu'avant longtemps nous verrons venir du East-End une immense armée de femmes, armées de bâtons et de pierres, qui emprisonneront les ministres du cabinet dans leurs maisons, comme ils nous ont emprisonnées dans la prison de Holloway.”

ARRETEES DE NOUVEAU

Londres, 4. — La police a arrêté de nouveau hier trois des officiers de la “Women's Social and Political Union”, relâchées le 21 juin dernier en vertu de “la loi du chat et de la souris”. Ce sont Mlle Alice Kenney, Mme Rachel Barrett, et Mlle Harriet Kerr.

Mlle Laura Lennox, arrêtée aussi pour la deuxième fois, vient d'être remise en liberté à la suite de son obstination à ne vouloir prendre aucune nourriture.

</

POLITIQUE ETRANGERE

LES INQUIETUDES
DE L'AUTRICHE

La nouvelle de la mobilisation de l'armée roumaine a causé du malaise à Vienne. — La diplomatie autrichienne est-elle en défaut? — La Bulgarie et la Grèce rappellent leurs ministres respectifs.

Londres, 4. — La situation créée par la rupture des Etats balkaniques est extraordinaire. Les vingt-quatre heures accordées par le gouvernement bulgare à la Serbie et à la Grèce, pour cesser leurs opérations militaires sont expirées. Durant cette période, la Bulgarie a entrepris de s'abstenir des hostilités, afin de donner à la Russie le temps d'intervenir en faveur de la paix. Mais les hostilités n'ont pas cessé des deux côtés; les soldats des Balkans ont continué de se battre avec leur fureur caractéristique et, cependant, aucune déclaration de guerre n'a encore été faite. Les représentants diplomatiques des divers Etats sont toujours à leurs postes.

Il semble que la Russie ou les autres puissances ne pourront pas prévenir une lutte qui doit décider de la suprématie de la Bulgarie dans la confédération des Balkans.

De nouvelles complications ont surgi hier quand la Roumanie a décidé de mobiliser son armée. Quel sera son jeu? On ne le sait pas encore, mais l'on soupçonne qu'elle ne s'écartera pas de sa politique coutumière qui consiste à attendre les événements et à en tirer avantage quand ils sont favorables.

La mobilisation de l'armée roumaine cause du malaise en Autriche, où on la considère comme une défaite pour la diplomatie autrichienne.

On connaît peu de choses des opérations militaires en Macédoine, aujourd'hui. La Bulgarie, comme lors de la guerre turco-balkanique, est très réticente sur les mouvements de ses armées. D'un autre côté, les rapports des Serbes et des Grecs sont clairement exagérés de sorte qu'il est très difficile de se former une opinion sur l'état actuel des affaires.

Si l'on se base sur la disposition de ses troupes, la Bulgarie a combiné tout un plan pour séparer les forces serbes et grecques et empêcher leur jonction. On rapporte que les Bulgares exécutent maintenant un grand mouvement de flanc dans la direction d'Esri Palanka.

Le gouvernement de Belgrade n'a publié aujourd'hui aucun rapport du théâtre de la guerre, mais, selon une dépêche du premier ministre Pachitch à la légation serbe de Londres, les pertes serbes durant les trois premiers jours de bataille ont été de six mille hommes tués et blessés. Les Serbes ont fait 2,000 prisonniers et enlevé 300 canons aux Bulgares dont les pertes excèdent celles des serbes. Plus de 2,000 blessés sont arrivés à Belgrade, et cela démontre que la bataille entre les alliés d'autrefois a dû être sanglante.

Des rapports officiels d'Athènes revendiquent la capture de Guevguehli et de Kildish et ajoutent que les Bulgares se préparent à attaquer Salonique.

LE ROI CONSTANTIN

Londres, 4. — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Salonique dit que le roi Constantin de Grèce déploie une rapidité étonnante dans ses mouvements militaires. La seconde division grecque a quitté Salonique à 4 heures mardi après-midi, et a campé le même soir à Balda, à quinze milles au sud. Le roi est arrivé le lendemain matin et a ordonné une attaque générale contre les positions retranchées de Kildish. Elles ont été enlevées à la pointe de la baïonnette, après que les Grecs eurent marché sur une distance de trois milles dans les marais.

ALLEMAGNE

Allemagne et Italie

LES MINISTRES ALLEMANDS ET ITALIENS DISCUTENT LES QUESTIONS POLITIQUES.

Kiel, Allemagne, 4. — Le Chancelier impérial, Dr Von Bethmann-Hollweg, les ministres des Affaires Etrangères d'Italie, ainsi que M. Bolatti, secrétaire général de ce dernier, ont eu une conférence d'une heure, hier à bord du yacht impérial Hohenzollern. Les personnages officiels italiens accompagnés par le roi Victor Emmanuel et la reine Hélène dans leur visite à Kiel ont dû se rendre à la conférence d'Allemagne.

M. Bolatti, dans une déclaration faite hier soir, a dit que toutes les importantes questions politiques avaient été prises en considération et qu'il existait entre eux un complet accord.

Comme on lui demandait: "Etiez-vous d'accord sur les questions qui concernent la Grèce et particulièrement les îles de la mer Egée, M. Bolatti répondit: "Une mésintelligence à ce sujet est hors de question."

L'augmentation

de l'armée

Berlin, 4. — Le Bundesrat a adopté hier le projet de loi des armements qui accroit de 136,000 hommes l'effectif de paix de l'armée allemande, et les mesures de finances nécessitées par cette augmentation. Les quatre représentants de la Saxie ont voté dans la négative. Le Bundesrat s'est ensuite ajourné à l'automne.

MEXIQUE

Révolution mexicaine

LES CONSTITUTIONNELS S'ATTENDENT D'ATAQUER BIEN TOT LA VILLE DE CHIHUAHUA

Chihuahua, Mexique, 4. — Les constitutionnalistes, au nombre de 2,500 ont campé Chihuahua.

Chao Dadero Herrera, et Trinidad Roques les commandent.

L'on s'attend à une attaque d'un moment à l'autre. La garnison, composée de 4,000 hommes, est très bien armée. La nourriture est très rare. L'on n'espère aucun renfort du Sud. La ville est entièrement dénuée de toute communication. Toutes les mines de Chihuahua ont cessé leurs opérations par manque de combustible.

Le correspondant ajoute:

"Je crois que la bataille de Kildish constituera l'un des plus beaux exemples d'offensive rapide dans les annales militaires du monde. Les Bulgares firent une résistance superbe, mais les Grecs firent une charge terrifiante à la baïonnette et enlevèrent toutes les positions qu'ils convoitaient, infligeant en même temps des pertes immenses à leurs ennemis."

UNE AUTRE BATAILLE

Salonique, 4. — Le roi Constantin et son état-major ont transporté leurs quartiers à Kildish ce matin. On rapporte qu'une autre grande bataille est commencée à Iuhli, à cinq milles de Kildish. La deuxième division grecque a fait son entrée dans Guevguehli.

LES GRECS OCCUPENT NIGRATI

Londres, 4. — Une dépêche d'Athènes annonce que les Grecs ont occupé Nigrati, au nord-est de Salonique. La ville brûlait à leur arrivée, et les habitants avaient été massacrés par les Bulgares.

On n'a pas encore de rapports bulgares et l'occupation d'Istip par les Serbes n'a pas été contredite. Si les Grecs ont repris Guevguehli, comme ils le prétendent, la tentative des Bulgares pour empêcher la jonction des Grecs et des Serbes a échoué.

La Grèce et la Serbie ont éprouvé moins de pertes que la Bulgarie dans la dernière campagne et les armées de ces pays sont en meilleure condition.

D'après une dépêche au "Daily News", la Bulgarie et la Roumanie ont été venues à une entente et la Roumanie a décidé de ne pas intervenir dans la querelle. La Grèce et la Serbie seront donc seules à lutter contre les troupes du tsar Ferdinand. Cette nouvelle n'est pas encore confirmée. Plusieurs affirment que l'attitude que prendra la Roumanie avec ses quatre cent mille hommes est encore incertaine.

Le correspondant au "Times" à St-Petersbourg apprend qu'à la suite de pressantes représentations faites à Sofia et à Belgrade, les deux gouvernements ont avisé la Russie qu'ils avaient envoyé des ordres stricts aux quartiers-généraux demandant de cesser de combattre.

Une dépêche d'Athènes au "Daily Telegraph" annonce que l'ambassadeur de la Grèce à Sofia a été rappelé et que le roi déclarera la guerre demain. La dépêche ajoute que les Bulgares traitaient sur le pont de la Vardar repoussés par le feu de l'artillerie grecque.

PROTESTATION BULGARE

Sofia, 7. — Le roi Ferdinand a reçu en audience, ce soir, le premier ministre Daneff, M. Theodoroff, ministre des finances, et tous les chefs du parti. L'entretien a été très prolongé.

Le gouvernement a envoyé une note très énergique au gouvernement d'Athènes, protestant contre le traitement infligé aux troupes bulgares à Salonique et demandant la libération immédiate des soldats bulgares déportés en Grèce.

Le ministre bulgare à Belgrade a reçu ordre de renouveler ses protestations contre la conduite des Serbes et d'en rendre responsable le gouvernement de Belgrade.

Les journaux bulgares disent que vingt officiers serbes et 1500 hommes ont été faits prisonniers, au cours d'un récent engagement.

ETATS-UNIS

L'enquête sur les cou-

lissiers

L'INSTRUCTION SUR LES OPE-

RATIONS DE L'ASSOCIATION

DES MANUFACTURIERS EST

REMISE A LA SEMAINE PRO-

CHAINE.

Washington, 4. — A l'enquête sur le scandale des "coulistiers" aujourd'hui, on a recueilli des témoignages concernant les agissements de certains financiers de Wall Street. Puis le comité s'est ajourné à lundi, alors que l'on attendra des témoignages concernant les intermédiaires payés par l'Association Nationale des Manufacturiers.

Edward Lanterback et David Lamar seront de nouveau interrogés sur leur participation aux tentatives qui furent faites pour influencer certains membres de la firme Morgan.

Les autres témoins seront A. D. Baldwin, Cleveland; W. L. Bass et Charles D. Westcott, Washington; Wm. Whitman, Winthrop S. Marvin, Boston; S. W. McClure, Salt Lake City; C. H. Brannon, Philadelphie et Wm. F. Fitzgerald, Brooklyn, Mass.

Tous ces hommes seront interrogés sur les agissements des "coulistiers" de la laine et du sucre.

Le comité espère terminer en peu de temps cette partie importante de son enquête, qui concerne les dispositions régissant la laine et le sucre dans le projet de loi du tarif. Les officiers de l'Association Nationale des Manufacturiers devront être à la disposition du comité pour mardi.

Le comité du sénat a considéré la proposition de la Chambre pour que les accusations portées par Mulhall, et qui impliquent plusieurs représentants, soient jugées par un autre que le comité d'enquête. Il est possible que le comité permette à des membres de la Chambre de siéger en leur place, quand les accusations de Mulhall viendront devant l'enquête.

David Lamar, qui fit des déclarations sensationnelles l'autre jour, n'a pas témoigné aujourd'hui. Il a été remplacé par Henry B. Martin, de

Washington, le chef de l'Anti Trust League, qui a parlé de ses entrevues avec Lamar. Il a admis qu'il avait pris une participation active aux efforts pour exercer une influence indue sur les membres du Congrès.

G. Harold Powell, gérant du California Fruit Growers Exchange, fut l'autre témoin qui parla des efforts qu'il avait faits pour empêcher que le citron ne fût mis sur la liste gratuite.

Au caucus démocrate

LES MESURES TARIFAIRES AR-

RETEES PAR LE COMITE DES

FINANCES DU SENAT SONT

APPROUVEES. — QUELQUES

MODIFICATIONS.

Washington, 4. — Après trois mois de délibérations la révision démocratique du tarif est enfin prête pour le sénat. Ce sera le projet de loi Underwood-Simmons. Le caucus démocrate du sénat a finalement approuvé la mesure hier, telle que révisée par le comité des finances et par lui-même. Le caucus se réunira pour la dernière fois samedi, alors que la résolution pour lier les sénateurs démocrates au projet de loi sera présentée et adoptée.

Pour la première fois dans l'histoire, un projet de loi quitte le sénat avec des dispositions tarifaires plus basses que lors de son adoption à la Chambre, nonobstant le fait que les revenus du projet de loi, tel que construit par le sénat, sont de \$5,000,000 plus élevés qu'en vertu du bill Underwood non révisé. Le revenu estimé en vertu de la mesure Underwood-Simmons sera, y compris l'impôt sur le revenu, d'environ \$310,000,000. Pour la première année, il sera de \$8,000,000 plus élevé. Vu que le caucus démocrate a approuvé l'amendement du comité des finances, qui diffère au premier mars 1914 l'application des réductions sur le sucre.

Aujourd'hui le comité des finances se réunira pour voir à la réduction finale du projet de loi et fixer la date à laquelle les listes, qui ne contiennent pas de dispositions spéciales à cet effet, descendront effectives. Le caucus désire que quel que temps après l'adoption du projet de loi et il est probable que la date choisie sera le premier octobre 1913, jour où tous les taux nouveaux, à l'exception du sucre et de quelques autres articles, deviendront effectifs. Quant à la laine, une recommandation spéciale du sous-comité des finances sera faite samedi.

Le caucus a été notifié hier soir, que la résolution obligeant les sénateurs démocrates à appuyer le projet de loi, serait présentée samedi. Les sénateurs Ramsdell et Thornton, de la Louisiane, et Hitchcock, de Nebraska, ne seront pas liés par la résolution.

On ne s'attend pas à d'autres défections dans les rangs du parti et l'on croit même que le sénateur Hitchcock votera pour le bill. Si tous les autres sénateurs acceptent les termes de la résolution, — et les chefs ont reçu hier soir l'assurance qu'ils les accepteraient, — le projet de loi obtiendra une majorité démocratique de deux voix, sans compter celle du vice-président.

Une résolution adoptée hier prescrit au comité des finances, afin de réduire la longueur des débats, d'interposer des objections à toutes les requêtes qui n'auront pas trait à la mesure. On se propose de ne pas interrompre le débat sur la mesure tant qu'elle n'aura pas été adoptée. On veut aussi que les séances commencent à dix heures de la matinée.

Hier, le caucus a changé quelques taux. Le fil à coudre de coton a été remis sur la liste imposable au taux de 15 pour cent "ad valorem". Les taux de fer entreront en franchise. La liste des automobiles a subi quelques changements. Les taxes ont été réduites comme suit: voitures coûtant \$1,000 ou moins, 15 pour cent; voitures coûtant \$1,500 ou plus que \$1,000, 30 pour cent; voitures coûtant plus que \$1,500, 45 pour cent. Les fouritures écrites ont été mises sur la liste gratuite.

Tous les autres changements dans les taxes, proposés par le comité, ont été ratifiés.

Mort d'une religieuse

LA REVERENDE SOEUR MARIE-JEAN S'ETEINT A LA MAISON-MERE DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME.

La Révérende Sœur Marie-Jean, (née Marie-Elisabeth Quinn), est morte, hier, à la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame, dans la soixante-quatrième année de sa vie. Elle avait célébré le cinquantième anniversaire de son entrée dans la communauté il y a un an.

La défunte était la fille de feu M. Edward Quinn, de la Longue-Pointe et la sœur de feu M. Frank Quinn, et de feu Mme James O'Brien, de Mme Duquette et de Mlle Quinn.

Elle avait fait ses études chez les Dames de la Congrégation. Quand elle prononça ses vœux on lui confia plusieurs postes importants dans la communauté. Elle professa à Québec, Peterboro, Kingston et au Mont Saint-Marie, dans cette ville et fut supérieure du couvent de Trenton, Ontario, et de celui de Providence, R.I.

Les funérailles auront lieu demain à la maison-mère.

Service de première classe de

Montréal à Burlington

Départ de la gare Bonaventure, chemin de fer du Grand Tronc, à 4.10 p.m., excepté le dimanche, arrivée à Burlington à 7.40 p.m. Wagons directs et wagons salons (repas à la carte) Montréal à Burlington. Raccordement pour tous les endroits sur la ligne du chemin de fer Vermont Central.

Les terrains de jeux

M. Bernadet, surintendant des parcs, recommande aux commissaires d'ouvrir un terrain de jeux sur une propriété située entre les rues Papineau, Cartier et Sainte-Rose et appartenant à la commission du P.r.t.

Ce projet sera discuté plus tard.

Les habitants de la Longue-Pointe demandent un terrain de jeux, mais les commissaires répondent qu'ils attendront les résultats de l'expérience qu'ils veulent faire au parc La Fontaine et au parc Jeanne-Mance. Si ces résultats sont satisfaisants, on verra à ouvrir des terrains de jeux dans les autres quartiers.

Vues animées en plein air

Le comité des vues animées en plein air donnera des représentations de soir au Parc Lafontaine et samedi soir au Parc LaFontaine et samedi place du Marché à Foin.

Triple fête

UNE HEUREUSE COINCIDENCE PERMET AUX CITOYENS DE FRASERVILLE DE REUNIR TROIS CELEBRATIONS EN UNE SEULE.

(De notre correspondant)

Fraserville, 4. — Par une heureuse coïncidence, il était donné, mardi dernier, aux citoyens de Fraserville, de célébrer avec grande pompe le quarante-septième anniversaire de la Confédération, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Cour Montcalm No 91, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, et le passage de Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec, en tournée pastorale dans cette ville.

Voici le programme élaboré pour cette triple célébration:

PROGRAMME DES FETES

9.30 a.m. — Réunion des membres de la Cour de Montcalm No 91 et des délégués des autres Cours avec insignes et bannières, à la salle du Théâtre des Variétés.

9.00 a.m. — Départ de la salle pour l'Eglise Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. Le cortège précédé de la fanfare de Fraserville.

9.30 a.m. — Messe solennelle à trois voix, donnée spécialement pour les Forestiers Catholiques.

A la messe, le sermon de circonstance fut prononcé par le R. J. T. Thibault, curé de Saint-Frs.-Xavier de Fraserville.

Il avait pris pour texte: "Je suis venu pour qu'ils aient la vie, la vie en abondance."

L'orateur débuta en faisant l'historique de la Société, des bienfaits obtenus, et il félicita les Forestiers Catholiques de toujours rester fidèles à leur constitution.

Il déclara, et ensuite tout ce que l'Eglise catholique a fait pour les œuvres de bienfaisance et ce que les catholiques doivent en retour faire pour elle.

Il termina en demandant aux Forestiers catholiques de toujours rester attachés à leur Foi et à leur religion, et fait un appel à la reconnaissance envers la Providence, envers l'Eglise, envers les bienfaiteurs et tout particulièrement envers le premier chapelain de la Cour Montcalm, le R. V. L. Blais, ancien curé de Saint-Patrice de la Rivière du Loup.

Sa dernière pensée est pour les défunts de l'Ordre des Forestiers Catholiques décédés depuis la fondation.

Assistèrent à la messe, outre les membres de la Cour Montcalm, des délégués de Manchester, Chicago et Québec.

10.45 a.m. — Procession de la Cour de Montcalm No 91, et des délégués des autres Cours de l'Ordre avec fanfare en tête.

Parcours de la procession: Rues Beaubien, Iberville, Lafontaine, Chemin du Lac, Témiscouata, Chemin des Raymond, Saint-Alexandre, Saint-Elzéar, Saint-Cyrille, Saint-André, Delage, Saint-Elzéar et Lafontaine.

1.30 p.m. — Réception et discours par les Hauts dignitaires de l'Ordre et autres.

3.30 p.m. — Promenade à la Pointe à la Croix, et autres endroits intéressants de la Cité.

8.30 p.m. — Grand déploiement de pièces pyrotechniques (feu d'artifice) sous la direction de la maison S. Robitaille & Co, Montréal, et concert en plein air donné par la fanfare de Fraserville, dirigée par le professeur Elz. Lachance.

Dans la soirée il y eut aussi sur les hauteurs de Saint-Ludger de Fraserville (Blaisville) concert en plein air et feu d'artifice bien réussis.

Une foule considérable s'est portée dans l'après-midi à l'Eglise Saint-Patrice pour assister à l'arrivée de Mgr Roy, retour du Portage.

Un an, avait lieu la cérémonie de la confirmation, présidée par Sa Grandeur.

Hier après-midi, elle continuait sa tournée pastorale à Saint-François-Xavier et à Saint-Ludger, deux nouvelles paroisses de Fraserville.

J.-H. Roy, curé de Carleton Place, et de sa famille, sont arrivés hier soir en automobile, pour passer la belle saison à la Pointe de la Rivière du Loup.

Les plaisirs de la plage

L'express "Seashore" part de la gare Bonaventure tous les soirs à 8 hrs 30, avec wagon-buffet et wagon-lit, à destination de l'électricité, et le train de jour qui part de Montréal à 8.30 a.m., avec wagon-salons et wagon-buffet, se rend aux districts incomparables de Long Island Sound qui sont aux environs de New London, Conn., où les attractions sont: bains chauds de rive, pêche, canotage, promenade ou voyage.

Block Island, Watch Hill et Fisher's Island sont trois charmants endroits pour les visiteurs d'été et sont caractérisés constamment par les brises de l'océan, la température s'élevant rarement au-dessus de 75 degrés.

Il y a d'excellents places de vacances de bien qu'un voyage en mer. Il y a d'excellents services d'hôtel et de maison de pension à des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Demandez la brochure sur le Bord de la Mer, qui donne des renseignements complets. S'adresser à l'important agent de billets du Grand Tronc, ou à MM. A. C. Stonegrave et W. H. Clancy, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

Faits - Montréal

RETROUVE

On a repêché hier soir, le cadavre d'Henri Lafontaine, âgé de 21 ans et domicilié au No 1209 rue Parthenais, qui se noya mercredi matin devant la quai Victoria. Le corps a été transporté à la morgue aux fins d'enquête.

ORIGINAL

Un nègre, qui a refusé de dire son nom et son adresse, a créé toute une sensation hier soir sur la rue Saint-Antoine, en poursuivant les passants avec un grand couteau. Aux cris poussés par le nègre, l'agent de police Blake accourut et réussit, non sans peine, à le désarmer.

Le nègre a été écroué au poste en attendant sa comparution en cour de recorder.

CONCERT PUBLIC

Le premier concert public a été donné hier soir au Parc Lafontaine par l'Harmonie de Montréal, avec le plus grand succès. L'assistance était des plus nombreuses.

Pour les pompiers

Le maire et les commissaires ont assisté hier soir à la représentation de cinématographie donnée au Théâtre Français au bénéfice de l'Association des Pompiers.

Maliquette
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

20%
D'ESCOMPTE

Vente de
Juillet

De beaucoup le plus gros assortiment de meubles, tapis, rideaux et papier-tenture que nous ayons jamais offert à 20% de sacrifice.

ABSOLUMENT SANS RESERVE

Pour la Salle à Manger

Ameublements Sheraton en acajou incrusté. Rég. \$650.00. Moins 20 p.c. . . \$520.00
Ameublements Sheraton en acajou incrusté. Rég. \$500.00. Moins 20 p.c. . . \$400.00
Ameublements Sheraton en acajou incrusté. Rég. \$300.00. Moins 20 p.c. . . \$240.00
Ameublements en acajou "Colonial". Rég. \$250.00. Moins 20 p.c. . . \$200.00
Ameublements en acajou "Colonial". Rég. \$200.00. Moins 20 p.c. . . \$160.00
Ameublements en chêne fumé. Rég. \$275.00 et \$260.00. Pour \$220.00 et \$205.00
Ameublements en chêne fumé. Rég. \$225.00 et \$200.00. Pour \$180.00 et \$160.00
Ameublements en chêne fumé. Rég. \$175.00 à \$150.00. Pour \$140.00 et \$120.00
Ameublements en chêne fumé. Rég. \$100.00 et \$ 90.00. Pour \$ 80.00 et \$ 72.00

Pour la Chambre à Couchir

Ameublements de trois morceaux en noyer cirassien. Rég. \$275.00. Pour \$220.00
Ameublements de trois morceaux en noyer cirassien. Rég. \$240.00. Pour \$192.00
Ameublements de trois morceaux en noyer cirassien. Rég. \$175.00. Pour \$140.00
Ameublements de trois morceaux en noyer cirassien. Rég. \$145.00. Pour \$116.00
Ameublements de trois morceaux en acajou "Colonial". Rég. \$200.00. Pour \$160.00
Ameublements Sheraton de trois morceaux en acajou incrusté. Rég. \$220.00. Pour \$165.00
Ameublements de trois morceaux en véritable acajou. Rég. \$ 90.00. Pour \$ 72.00
Ameublements de trois morceaux en quart de chêne. Rég. \$ 75.00. Pour \$ 60.00

Salon et Petit Salon

Ameublements de salon, trois morceaux, tout en acajou, capitonnage de soie, \$225, \$170.00, \$150.00, \$125.00, \$100.00, \$90.00. Tous moins 20 p.c.
Ameublements fins acajou à \$70.00, \$65.00, \$60, \$50.00, \$45.00 et \$40.00. Tous moins 20 p.c.
Ameublements de petit salon, (3 morceaux, en chêne fumé recouverts de vrai cuir), \$55.00, \$65.00, \$75.00, \$90.00 et \$95.00. Tous moins 20 p.c.
Tables mission en chêne fumé à \$50.00, \$8.00, \$9.75, \$12.00, \$15.00, \$19.00, \$22.00, \$26.00, \$30.00 et \$35.00. Tous moins 20 p.c.

GLACIÈRES

BAS PRIX EXTRAORDINAIRES DURANT LES CHALEURS

Venez aujourd'hui acheter cette glacière. Nous faisons notre part, pour vous donner la fraîcheur durant les chaleurs, en mettant tout notre assortiment de glacières à la portée de tous, grâce aux prix réduits. Livraison prompte gratuite.

Cinquante glacières en bois franc, doublées en tôle galvanisée, plateau intérieur, parois isolées. Régulier \$7.50. Réduites à \$5.95.
Quarante glacières plus grandes. Régulier \$9.75. Réduites à \$6.95.

Glacières émaillées de \$12, p. \$ 9.00
Glacières émaillées de \$15, p. \$11.00
Glacières émaillées de \$19, p. \$14.00
Glacières émaillées de \$24, p. \$18.00

Le Meilleur Graphophone au Monde

LE COLUMBIA

A LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES

de \$20. à \$650.

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES

Canadian Graphophone Co.

LA VIE SPORTIVE

LA LIGUE EST MAINTENANT TOUT A FAIT ORGANISEE

Une importante assemblée hier soir à l'Hôtel Astor. — La Montreal Senior Lacrosse Union aura pour président, M. X. E. Narbonne. — On règle la question de la cédule des parties.

APRES - DEMAIN CAUGHNAWAGHA VS CARTIER

Les clubs Mascotte, Cartier, Caughnawaga et Iroquois qui composent la nouvelle ligue de crose connue sous le nom de Montreal Senior Lacrosse Union, avaient envoyé hier leurs représentants à l'Hôtel Astor et ces derniers ont résolu les questions qui leur restaient à étudier. Disons tout de suite que les clubs formant cette ligue joueront au Parc Mascotte le dimanche, à partir d'après demain 6 juillet. M. Charlie Montour a présidé l'assemblée d'hier soir et le secrétaire de la ligue M. A. Beauchamp a lu les minutes de l'assemblée qui avait eu lieu lundi soir au même endroit. En voici les principaux paragraphes.

M. George W. Kendall est élu patron de la ligue. Le président honoraire est M. Raphaël Oumet, rédacteur des Sports à "La Patrie". Le vice-président honoraire est M. Albert Laberge, rédacteur des Sports à "La Presse". M. T. Médier, à qui l'on avait confié la charge de président actif de la ligue, déclare vouloir se démettre de ses fonctions en faveur de M. X. E. Narbonne, rédacteur des Sports au "Nationaliste" et au "Devoir" si celui-ci consent à accepter cette charge. M. Narbonne sera parrain d'assister à la prochaine assemblée pour faire savoir à la ligue la décision qu'il prendra à ce sujet.

M. Oumet, de Mascotte, secondé par M. Vallée du Cartier, proposa l'adoption de ces minutes, telles que lues. Elles furent adoptées à l'unanimité. M. A. Beauchamp, secrétaire de la ligue, a ensuite proposé à M. Narbonne le poste de président. M. Narbonne a consenti à remplir ces délicates fonctions et a promis à la ligue son loyal et assidu concours. M. Oumet, de Mascotte, l'a remercié en termes tout-à-fait cordiaux, au nom des clubs. La cédule des parties a été établie comme suit :

CECULE	
13 Iroquois vs Cartier.	
20 Iroquois vs Cartier.	
27 Mascotte vs Caughnawaga.	
10 Iroquois vs Caughnawaga.	
12 Cartier vs Caughnawaga.	
24 Mascotte vs Iroquois.	
31 Cartier vs Iroquois.	
7 Caughnawaga vs Mascotte.	
14 Cartier vs Mascotte.	
21 Caughnawaga vs Iroquois.	

Le fait que les Indiens de Caughnawaga vont se mesurer contre les Cartiers après-demain, va certainement exciter un vif intérêt dans tous nos milieux sportifs. Les Caughnawaga sont des joueurs qui ont fait leurs preuves et les Cartiers auront fort à faire s'ils veulent remporter la victoire. On prévoit une lutte très acharnée. La joute commencera à 3 h. 30 au Parc Mascotte, coin Ontario et Delorimier.

Il y aura une partie préliminaire entre le St-Michel et le Standard. Toute personne désirant louer le bar du Parc Mascotte dont dispose la ligue le dimanche est priée de s'adresser 255, La Gauchetière Est.

LA GRANDE JOUTE DE DEMAIN AU TERRAIN DE MAISONNEUVE SERA EXEMPTÉ DE BRUTALITÉ

LES CLUBS NATIONAL ET TORONTO DONNERONT UNE EXCELLENTE EXHIBITION DU JEU NATIONAL CANADIEN. — LES BEACHERS RAPPELLENT BILLY FITZGERALD SOUS LE DRAPEAU. — M. RODDY FINLAYSON SERA L'ARBITRE DU MATCH.

Les amateurs qui sont avides de brutalité ne seront pas servis à souhait dans la partie de demain à Maisonneuve car les clubs Toronto et National joueront une partie scientifique mais non brutale. La joute de demain sera gagnée par l'adresse et l'endurance et ceux qui croient que le National vaincra demain par des coups de bâton ne disent pas la vérité.

Les "Canadiens" sont sur la voie du succès et n'auront nullement besoin d'avoir recours à la brutalité pour triompher des Beachers. Nos hommes sont bien préparés et n'attendent que le moment d'entrer en scène pour prendre une éclatante revanche sur les champions du Big Four.

L'arbitre de cette joute sera M. Roddy Finlayson.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries des ligues Nationale et Américaine :

LIGUE NATIONALE

St-Louis 00000000-0 10 0
Pittsburg 30000000-4 9 0
Harmon et Wingo; Hendrix et Simon.

Brooklyn 00000000-4 11 4
Boston 04012144-17 20 0
Stack, Wagner et Miller; Dickson, Perdue et Radden.

Cincinnati 00000000-1 6 2
Chicago 02002100-5 10 0
Suggs, Packard et Clarke; Lavender et Archer.

New-York 0010001000-4 10 1
Philadelphia 00000000-2 1 0
Demaree, Fromme et Meyers; Alexander et Killifer.

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
New-York	43	23	632
Philadelphia	38	25	638
Brooklyn	37	32	536
Chicago	37	32	536
Pittsburg	31	37	456
Boston	28	37	424
St-Louis	29	40	420
Cincinnati	26	43	177

LIGUE AMERICAINE.

Washington 00000000000001-1 9 0
Boston 0000000000000001-1 5 0
Johnson et Almsholt; Collins et Carrigan.

Philadelphia 1130001002-8 12 2
New-York 0000000002-4 6 1
Brown et Lapp; Keating, McConnell, Hanley et Sweeney.

Cleveland 00002001x-3 11 0
Detroit 0000000010-1 3 0
Detroit 0000000010-1 3 0

Kahler et O'Neill; Daus et McKee.
Chicago 1000020001-4 10 1
St-Louis 1101000000-3 9 1
Scott, Cicotte et Easterly; Mitchell et Agnew.

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
Philadelphia	51	17	750
Cleveland	44	29	603
Washington	40	32	556
Chicago	41	33	554
Boston	34	33	507
Detroit	29	45	392
St-Louis	28	48	368
New-York	19	49	279

Ligue Canadienne

LES JOUTES D'HIER

A Ottawa : R.H.E.
Brantford 00000000-0 6 3
Ottawa 00483000-15 13 2

A Hamilton : R.H.E.
London 21210011-8 15 2
Hamilton 20000020-4 12 7
Garlow et Fisher; Finn et Matteson.

A St-Thomas : V.H.E.
Peterboro 10100020-4 5 0
St-Thomas 00000000-2 4 6
Tracy et McNeil; Baker, Clements et Powers.

A Guelph : R.H.E.
Berlin 01001110-5 11 2
Guelph 11000000-2 11 1
Auld et McCarty; Bukers et Daniels.

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
St-Thomas	30	19	412
Ottawa	29	21	580
Hamilton	28	23	549
London	26	22	542
Guelph	25	23	521
Peterboro	25	25	509
Brantford	19	30	388
Berlin	15	34	306

Bonaparte vs Magnétique

Le populaire club de baseball "Bonaparte" rencontrera, dimanche prochain, l'invincible "Magnétique". L'équipe remaniée du capitaine Bernier se propose de causer une désagréable surprise aux idoles du quartier Hochelaga.

La partie aura lieu au terrain des "Magnétiques" situé au coin des rues Ontario et Davidson, près de la rue Forsyth.

Le "Bonaparte" se composera des joueurs suivants : Bernier, capit. Coté, Paradis, Bérard, Lallamé, Asselin, Thérien, Boissieu, Lavalée et Desfrères. Pour informations, s'adresser à Alphonse Bernier, 493 rue Beaudry.

Montréal, 15; Buffalo, 5

LES ROYAUX ONT DECLASSE LES BIONS HIER APRES-MIDI. — LES HOMMES DE BRANSFIELD FRAPPERENT A VOLONTÉ. — MCGRAW ET BRENNAN SONT PUNIS. — UNE BONNE ATTITUDE.

PARTIES D'HIER	
Montréal 15-Buffalo 5	
Rochester 2-Toronto 1	
Baltimore 2-Providence 0	
Newark 7-Jersey City 1	

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
Newark	49	23	681
Rochester	42	32	568
Buffalo	37	36	506
Providence	34	39	466
Baltimore	34	39	466
Jersey City	33	38	456
Montréal	32	38	457
Toronto	28	44	389

LES JOUTES D'AUJOURD'HUI
Montréal à Buffalo, a.m. et p.m.
Toronto à Rochester, a.m. et p.m.
Providence à Baltimore, a.m. et p.m.
Newark à Jersey City, a.m.
Jersey City à Newark, p.m.

UN VRAI MASSACRE

Buffalo, 4. — Les Royals étaient dans leur assiette hier et les lanceurs Jarman et Holmes furent frappés sans merci par les protégés de Kitty Bransfield. Les visiteurs comptèrent quinze points et accumulèrent vingt-deux coups réussis dans la joute d'hier, contre les Bions. Les joueurs locaux donnèrent une pauvre exhibition du jeu national américain et les quelques amateurs présents étaient tout à fait dégoûtés de la partie tant leurs favoris étaient inférieurs aux joueurs de club Montréal.

Lennox fut l'étoile au bâton. Sur six fois au bâton il frappa quatre coups simples et un coup de deux buts. Voici le résultat détaillé de la partie d'hier :

BUFFALO

Jackson, c.f. 5 0 0 3 1 3
Truesdale, 2b. 3 1 1 1 3 0
Gowdy, c. 3 2 2 4 5 0
Lalonde, c. 1 0 1 2 0 1
Murray, c.f. 4 2 1 3 0 1
Hanford, l.f. 4 0 2 1 2 0
Lehr, 1b. et 3b. 4 0 1 3 1 1
Roach, s.a. 4 0 0 3 0 8
Bues, 3b. 4 0 0 6 8 0
Jamison, p. 1 0 0 0 1 0
Holmes, p. 2 0 0 0 0 0
Bues, 3b. 1 0 0 0 2 0

Totaux 36 5 11 27 19 3

MONTRÉAL

AB. R. H. P. O. A. E.	
Allen, r.f.	4 2 2 1 0 0
Gilchrist, c.f.	3 2 2 1 0 0
Deininger, 1b.	5 1 2 12 2 0
Lennox, 2b.	6 2 5 5 3 1
Demmitt, l.f.	4 2 2 2 0 0
Esmond, 3b.	5 2 4 2 2 0
Purtell, s.a.	5 1 3 0 10 1
Mattern, p.	3 0 1 1 1 0

SOMMAIRE

Buts sur balles de Jamieson, 4; de Mattern, 1. Retirés au bâton, par Jamieson, 2; Mattern, 2. Coup de circuit, Murray 3 buts, Esmond 2 buts, Gowdy, Lennox, Esmond, Hanford, Sacrifice, Gilchrist 0, Mattern, Demmitt 2. Premier sur erreur, Buffalo, 2. Montréal 1. Laissez sur but, Buffalo 5, Montréal 8. Frappé par le lanceur, par Beck 1. Balle manquée, Gowdy.

Arbitres — Nallin et Kelly.

Durée de la partie — 2 hrs.

AUTRES PARTIES

Newark 00020001-7 11 2
Jersey City 00010000-1 4 4
Barger et McCarty; Doersch, Davis et Wells, Blair.

Arbitre — Finnegan.

Baltimore 02000000x-2 6 2
Providence 00000000-0 6 2
Cottrell et Egan; Bailey et Rocher.

Arbitres — Kelly et Owen.

Toronto 00010000-1 6 0
Rochester 00000000-2 13 1
Lush et Bemis; Keefe et Jacklitch.

Arbitres — Carpenter et Bierhalter.

UNE BONNE ATTITUDE

Chicago, 4. — Le président Ban Johnson, de la ligue Américaine, vient de prendre une bonne attitude en défendant l'entrée des terrains de baseball de son circuit aux "gambiers" de profession ainsi qu'à ceux chargés de prendre des renseignements pour communiquer les résultats des innings aux pool-rooms du dehors. Le public américain a applaudi ce beau geste, car l'influence des paris sur un sport comme celui du baseball ne manquera pas de nuire considérablement à l'intérêt qu'il comporte. Ban Johnson a mis le parieur au ban afin de protéger l'honneur du jeu national des États-Unis, car il ne manquera pas de parieurs assez osés pour tenter d'acheter la conscience de certains joueurs.

ILS SONT PUNIS

New-York, 4. — Le président de la Ligue Nationale, M. Lynch, a annoncé hier qu'il avait suspendu le gérant McGraw, des New-York Giants ainsi que le lanceur Brennan, du club Philadelphia, pour une période de cinq jours pour s'être battus après la partie du 30 juin dernier à Philadelphia. Brennan paiera en plus une amende de \$100.

Crescent vs Carillon A.A.A.

Dimanche prochain, le club de crose Carillon A.A.A. recevra la visite du fameux Crescent de Saint-Henri, la partie commencera à deux heures et demie et elle promet d'être très intéressante vu la rivalité qui existe entre ces deux clubs. Les amateurs devraient se faire un devoir d'aller encourager de protéger l'honneur du jeu national Carillon A.A.A. est situé rue Frontenac, coin Rachel. Pour informations, s'adresser à Dollard Laplante, 1009 Notre-Dame-Est, Hochelaga.

Santaneca est disqualifié

SA VICTOIRE EST ANNULÉE POUR AVOIR NUI À TOM HANCOCK. — LES ÉPREUVES D'HIER AU PARC DELORIMIER ONT ÉTÉ GAGNÉES PAR LES SECONDS CHOIX. — VICTOIRE DE GOLDEN TREASURE.

La première disqualification de la saison sur une piste d'un demi-mille a été ordonnée hier après-midi au parc Delorimier, alors que les juges annulèrent la victoire de Santaneca dans la troisième épreuve au programme, pour avoir nui à Tom Hancock dans le dernier tournaient.

La course principale d'hier, la cinquième qui était pour la coupe Peter Dewar, a été remportée par Golden Treasure avec Knight en monte.

Voici les résultats des épreuves :

Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus. 1re course, 2 milles, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus : 1. Duplein, 113, Franklin, 5 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 2. John Marrs, 113, Knight, 6 à 5, 1 à 2, 1 à 4; 3. Isabelle Casse, 111, Mondon, 3 à 2, 3 à 5, 1 à 3. Pontkasteat, N. J. Backner, Jim O. Reubins, John Harris, Ethel Berry ont aussi couru.

2ème course à réclamer, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus : 1. Donwell, 105, F. Moore, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 2. Geo. Karme, 100, Snider, 2 à 1, 4 à 5; 3. Donatien, 106, Feneoy, 10, 1, 4 à 1, 2 à 1. Stelchid, Saitin, Bower, Turkey Trot, Sheriff Nolen, Tophet ont aussi couru.

3ème course à réclamer, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 2 ans : 1. Santaneca, 105, Feneoy, 5 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 2. Tom Hancock, 110, Knight, 3 à 2, 2 à 1, 1 à 1; 3. Shippin, 110, Warrington, 10 à 1, 4 à 2, 2 à 1. Sa Ja, Miss Clark, Cool Shot, Shepherd Song, Lady Hute, Sally Savage, ont aussi couru.

4ème course à réclamer, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus : 1. Curious, 113, Knight, 3 à 2, 3 à 5, 1 à 3; 2. Tannie, 111, Gaines, 10 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 3. Miss Felix, 102, Snider, Modern Priscilla, McAndrews, Golden Ruby ont aussi couru.

5ème course, 11-16 mille. Bourse \$500. Chevaux de 4 ans : 1. Golden Treasure, 118, Knight, 1 à 1, 2 à 5; 2. Husky Lad, 101, Dreyer, 6 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 3. Princess Thorpe, 107, Johnston, 5 à 1, 2 à 1, 1 à 1. Veneta Strome, Lady Rankin, Eva Tanguay, Horicon, Ursula Emma ont aussi couru.

6ème course, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus : 1. Cloak, 107, Dreyer, 3 à 2, 1 à 2; 2. Starboard, 110, Knight, 5 à 1, 2 à 1; 3. Miss Felix, 102, Snider, Modern Priscilla, McAndrews, Golden Ruby ont aussi couru.

7ème course à réclamer, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus : 1. Morris, 113, Mondon, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 2. Jim Milton, 115, 6 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 3. Pink Lady, 103, Feneoy, 8 à 1, 6 à 1, 3 à 1; 4. Senator James, Bryn, Art, Annah, Showe, Miss Menard, Phey, Elsie Herndon, Inclement ont aussi couru.

8ème course, à réclamer, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus : 1. Joe Gatens, 115, McIntyre, 6 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 2. Corrospie, 115, Knight, 3 à 1, 1 à 1, 3 à 5; 3. Lucetta, 108, Alley, 1 à 1, V. Powers, Pretty Molly, Delight, Song of Rocks ont aussi couru.

Victoire du club Napoléon

Lavis, 3 juillet. — Le "Belmont" de Montréal a donné une bien pauvre exhibition de baseball, ici, dimanche dernier, quand il a joué contre le "Napoléon", champion du district de Québec.

Le "Belmont" s'est fait battre par un résultat de 29 à 1. Le spectacle offert par les visiteurs a été loin d'être celui auquel s'attendaient les amateurs et la direction du "Napoléon" elle-même. Détails de la partie :

NAPOLEON

AB. R. H. P. O. A. E.	
Fontaine H.	4 3 2 2 0 0
Carrier l.f.	1 1 0 0 0 0
Joncas c.f.	7 3 3 0 0 0
Ducheneau 1b.	7 4 3 10 0 1
Polliquin 3b.	6 4 4 3 1 0
Cusson r.f.	5 3 2 2 0 0
Côté, r.f.	7 2 4 0 0 0
Lesard ss.	6 3 1 0 3 0
Poliquin c.	6 2 1 10 1 0
Pouliot p.	5 4 3 0 5 0

BELMONT

AB. E. H. P. O. A. E.	
Alluisi p. 2b.	1 0 0 0 0 1
Vinet H. ss.	3 0 0 1 1 0
Monette c.f.	4 0 0 0 0 1
Soly H 1b.	2 0 0 7 1 3
Lagacé 3b.	3 0 0 3 0 1
Soly F 2b.	3 0 0 2 6 1
Goyette r.f.	3 1 1 1 1 2
Evay ss.	3 0 0 1 2 2
Marcel p. ss.	3 0 0 0 0 1
Lafond c.	3 0 0 9 4 1

SOMMAIRE

Coup de sacrifice, Cusson. Buts volés, Fontaine, Carrier, Joncas, Ducheneau 3, Polliquin 3, Cusson 3, Côté 1, Lesard 2, Picon 1, Pouliot 1, Goyette. Coups de deux buts, Fontaine, Ducheneau, Cusson. Retirés au bâton par Marcel 1, Alluisi 3, Roy 2, Pouliot 10. Buts sur balles, de Marcel 2, Alluisi 1, Pouliot 1. Frappé par le lanceur, Polliquin. Mal lancée, Roy. Durée de la partie, 1 h. 30.

Arbitres — H. Bowen et J. Ledden.

La ligue Maisonneuve

Les "leaders" Maisonneuve se rencontreront de nouveau dimanche prochain avec leurs rivaux les Royals. Cette fois-ci Maisonneuve aura à faire face à une équipe complète. Le gérant Lavalée nous annonce que son fameux lanceur Tom Kane, qui lui a remporté plusieurs victoires sera à son poste pour faire face aux gros frappeurs de Maisonneuve.

Le gérant Ernest Dupras, qui a dû se retirer du jeu depuis deux semaines occupé à sa position au troisième but et l'équipe ainsi au complet devrait prendre une éclatante revanche sur les leaders.

Tant qu'au gérant Dugrenier, lui, il est très confiant du résultat de dimanche prochain. Avec Miller et Serra comme lanceurs et le reste de l'équipe au complet il ne voit pas comment il peut perdre. C'est une partie qui vaudra la peine d'être vue. Avant cette partie qui commencera à 1 h. 30, les Canada, vainqueurs de mardi dernier, se rencontreront de nouveau avec la nouvelle équipe Viauville dirigée par David Major. Après la belle lutte qu'il a fait mardi dernier il est certain de prendre une éclatante revanche sur les Canada dimanche. Monette réusira-t-il à réduire ses adversaires à l'impuissance. Tous les amateurs de baseball devraient se rendre en foule au terrain Viauville dimanche.

DANS LE Monde Ouvrier

AU CONSEIL DES METIERS

Le conseil des Métiers et du Travail est loin d'être satisfait du dernier accord qui est intervenu entre l'administration municipale et la compagnie des tramways. Les ouvriers reprochent au conseil de ville d'avoir fait à la compagnie de nouvelles et fortes concessions, sans en avoir retiré le moindre avantage pour le public. Aussi, hier soir, au Temple du Travail, les délégués des unions ouvrières, réunis en assemblée régulière, ont voté à l'unanimité une résolution de blâme, contre l'administration municipale, à qui ils reprochent d'avoir sacrifié, dans cette affaire, les intérêts du public à ceux de la compagnie.

La séance était présidée par M. J. T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail. Les orateurs qui ont parlé sur la question des tramways furent nombreux. "Ce n'est pas l'intention de fumer la pipe à l'arrière des tramways, a déclaré M. L. M. Lupont, qui fait que nous trouvons cet accord des plus néfastes : l'ouvrier qui s'est passé de fumer pendant 10 heures, dans la manufacture, peut facilement attendre 40 minutes ou une heure de plus, pour se livrer à ce plaisir favori. Mais, les ouvriers estiment que l'embarras sur les chars est et restera le même, en dépit des nouveaux privilèges accordés. La compagnie transportera plus de monde en moins de temps, mais aux heures de sortie des ateliers nous resterons toujours "paquets", comme autrefois."

La résolution de blâme votée contre l'administration municipale, sera communiquée au Conseil de Ville dès sa prochaine séance.

Une autre résolution importante fut adoptée à cette assemblée. Sur la proposition de M. A. Gariépy, délégué de l'union des cigariers, il a été décidé qu'à l'occasion de la célébration de la fête du travail, le Conseil de Montréal invitera tous les employés sur les navires étrangers, qui seront ce jour-là, dans le port de Montréal, à se joindre aux travailleurs canadiens-français pour célébrer cette fête.

Par une communication spéciale de la Fédération Américaine du Travail, on a appris que M. G. R. Brunet, ancien président du conseil des métiers et du travail, était nommé organisateur de langue française pour le Canada.

Cette même communication annonce en même temps, que M. Samuel Gompers, le président de la Fédération Américaine du travail, qui a été sérieusement malade, ces temps derniers, est complètement rétabli. Il a quitté l'hôpital et a repris ses occupations ordinaires. Il fut décidé que ce Conseil adresse à M. Gompers, l'expression de sa joie, pour son retour à la santé.

À l'issue de la séance, les délégués suivants ont été nommés membres du Conseil, et admis à siéger : MM. L. L'Heureux, T. Bertrand, J. Jacques, Alex. Courval, et J. A. Filiartus, de l'union des ferblantiers-couvreurs; G. R. Brunet, de l'union des pressiers; E. Fréchette, F. E. Chagnon et C. Valières, des ouvriers des scieries mécaniques; H. Bérubé, de l'union des briquetiers; E. V. Morgan, D. Duval, et J. Piche, de l'union des charpentiers en fer.

HOMMAGES AU MERITE

LE CULTE DU SOUVENIR

Parents et alliés de feu le seigneur Philippe Aubert de Gaspé se réunissent à Saint-Jean-Port-Joli pour assister à la pose d'une plaque commémorative dans la vieille église sous laquelle reposent les cendres de leur ancêtre.

TOUCHANTS INCIDENTS

Saint-Jean, Port-Joli, 3. — Dans le cadre charmant que compose le petit village de Saint-Jean-Port-Joli, avec son église centenaire, juchée sur une falaise de roc ombragée d'arbres au pied de laquelle viennent battre les flots du Saint-Laurent, a été célébrée, mardi, dans une tranquille intimité, une fête du souvenir.

Une trentaine de descendants et alliés du seigneur Philippe Aubert de Gaspé, dont les cendres reposent sous le banc seigneurial de la vieille église, s'inscrivaient dès la veille au "Casse-tête-Paillasse", et le lendemain matin, assistaient à une grande messe de requiem, célébrée à la mémoire de l'auteur des Anciens Canadiens.

Toute la paroisse avait tenu à prendre part à cet acte pieux du souvenir, et dans l'assistance, on remarquait des nonagénaires, dont les relations de jadis avec notre vieux conteur canadien, font encore le délice de tous ceux que les anecdotes anciennes et les souvenirs de nos dernières luttes avec l'Angleterre intéressent.

À l'issue de la messe, ont lieu la pose d'une plaque commémorative, en cuivre, sur laquelle on a inscrit l'histoire généalogique des seigneurs de Gaspé et de Saint-Aubert.

L'inscription porte en tête le blason des Gaspé avec la devise VADE ULTRA.

L'inscription se lit comme suit:

A LA GLOIRE DE DIEU

Et à la mémoire des seigneurs de Saint-Jean-Port-Joli et de leurs épouses.

Charles-Aubert de la Chesnaye, 1693-1702
Marie-Louise Juchereau de la Ferté, 1662-1679
Pierre-Aubert de Gaspé, 1672-1781
Madeleine-Angélique Le Gardeur de Tilly, 1684-1753
Ignace-Philippe-Aubert de Gaspé, 1717-1787
Marie-Anne Coulon de Villiers, 1722-1789
Pierre-Ignace Aubert de Gaspé, 1758-1823
Catherine Tarde de La Naudrie, 1767-1842
Philippe-Aubert de Gaspé, 1788-1871
Susan Allison, 1794-1847.

R. I. P.



J. H. S.

Aussitôt après la cérémonie, les vœux se rendirent au presbytère, où, en présence de M. le curé Lachance, se dressèrent l'acte suivant:

"En ce premier juillet, mil neuf cent treize, en présence d'un nombreux concours de parents et d'alliés, fut installée, par les soins pieux de Monsieur Gustave J. Stuart, avocat, et Conseil du Roi, et de Madame Alma Stuart McLennan, une plaque commémorative, dédiée aux Seigneurs Aubert de Gaspé, seigneurs de Saint-Jean-Port-Joli, de Saint-Aubert et d'autres lieux; et les sousseignés, par l'exécution du présent acte ont voulu témoigner de cette touchante cérémonie.

"En foi de quoi ont signé: Anais Fraser, Gustave G. Stuart, Alma Stuart McLennan, Mary Stuart Audette, L.A. Audette, Francis McLennan, de Gaspé, Beaubien, C. L. Beaubien, G.A. Audette, J. de Gaspé Audette, Louis Beaubien, Lauretta

Beaubien, M. Fraser, Justine Lacoste Beaubien, Yvonne L. de B. O'Brien, L.G. Beaubien, M. O'Brien.

Cette plaque n'est d'ailleurs qu'une addition à celle qui a été apposée au pied de laquelle viennent battre les flots du Saint-Laurent, a été célébrée, mardi, dans une tranquille intimité, une fête du souvenir.

En effet, en 1903, un groupe de jeunes filles de la paroisse se réunissaient et organisaient une soirée paroissiale dans le but de réunir une somme suffisante pour l'achat d'une plaque de marbre qui devait rappeler la naissance et la mort du seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. La paroisse répondit courageusement à l'invitation des demoiselles et c'est ainsi que depuis dix ans, les étrangers en pénétrant dans la petite église de Saint-Jean-Port-Joli ont appris un bout de notre histoire: les dates de naissance et de sépulture de l'auteur des "Anciens Canadiens". La plaque de marbre dit:

ci repose
Philippe AUBERT DE GASPÉ,
Avocat,
Seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, Lapointe, etc.
Né le 30 octobre 1786,
Décédé le 29 janvier 1871.
R. I. P.

UN INCIDENT

Ignorant le geste touchant de ces jeunes filles qui avaient voulu honorer la mémoire du vieux seigneur français dont leurs pères leur avaient dit les vertus familiales, la noblesse de leur esprit et le patriotisme magnanime, l'un des membres de la famille, songeait dès lundi à faire enlever l'humile inscription.

Pendant que l'ouvrier — un homme de la place — procédait à contrecoeur à ce travail, l'un des vieux paroissiens, M. Joseph Dupont, maître de poste, pénétra dans l'église et alla soulever quelques mots à l'oreille de M. Stuart. Après un court échange de paroles, M. Stuart serra la main de M. Dupont et le soir même, la famille de feu le notaire Verreault, à qui revient l'honneur d'avoir suggéré une collecte pour l'achat d'une plaque de marbre, recevait la visite des représentants de la famille de Gaspé.

Après les paroles d'excuses, ce furent des remerciements émus pour l'acte patriotique des demoiselles, de Saint-Jean-Port-Joli, et le souvenir de ce geste surviva, car au-dessous de l'inscription généalogique, figurait, toujours, le don de la paroisse.

En effet dès le lendemain, la plaque de marbre était remise à sa place, et les descendants des Gaspé et paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli échangeaient de solides poignées de main.

Les familles Beaubien de Montréal, Stuart et McLennan, Fraser, de Fraserville, étaient largement représentées à la cérémonie.

Détails touchants, deux nonagénaires, MM. Eugène Dumas et Léandre Desrochers, anciens comme leur église, deux contemporains et deux bonnes connaissances de notre conteur canadien, avaient bravé la distance, la fatigue et l'heure matinale pour venir unir leurs saintes invocations à celles des descendants du seigneur français.

Le reste de cette cérémonie si simple, mais si significative, une impression de fierté bien légitime chez les paroissiens comme chez les descendants du vieux gentilhomme français, car en conservant pieusement comme ils le font la mémoire de celui qui incarne les vertus seigneuriales les plus pures, ils précèdent un bel exemple à leurs successeurs.

En feuilletant les vieux registres paroissiaux, nous avons relevé l'acte de sépulture suivant que nous donnons dans toute son intégrité:

L'ACTE DE SEPULTURE

Le premier février mil huit cent soixante et onze, nous prêtre sousseigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse sous le banc seigneurial, le corps de Philippe-Joseph-Aubert de Gaspé, Ecuyer, avocat, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, de Saint-Aubert et autres lieux, époux de feu dame Suzanne Allison, décédée le vingt-neuf du courant à Québec, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans et trois mois.

Furent présents à l'inhumation: l'honorable Charles-Alleyn, shérif de la Cour Supérieure du district de Québec, Alfred Aubert de Gaspé, sous-intendant des Postes, Eusèbe

Hudon, écuyer, médecin, Messire Thomas Aubert de Gaspé, prêtre et plusieurs autres parents et amis, ainsi qu'un grand concours de paroissiens, dont quelques-uns ont signé avec nous.

Andrew Stuart, C. Alleyn, W. Macnab Stuart, P. Loranger, Andrew Stuart, Richard Alleyn, Jos. E. Hudon, A. L. Fraser, L. T. Duval, N. Pelletier, P. J. Verreault, N. P. E. A. Roy, N. P. Saluste Roy, M. D. H. Héty, P. J. Curé, Prudent Dubé, P. J. A. Aubert de Gaspé, A. Parant, T. Aubert de Gaspé, P. J. Hyacinthe Gagné, P. J. Thomas de Gaspé, Philippe A. de Gaspé, M. Fortin, P. J.

LEON TREPANIÉ.

Roberts attendra

LA VILLE A DES TRAVAUX QUI PRESSENT PLUS A ETUDIER QUE LES ACCUSATIONS DU SECRÉTAIRE DE LA DOMINION ALLIANCE.

Des journaux anglais ayant trouvé à redire à ce que le bureau des commissaires ne se presse pas de faire instituer une enquête judiciaire sur les accusations portées par M. J. H. Roberts contre la police, le maire déclare que l'affaire du Frisco n'est pas la plus importante de celle dont doit s'occuper le bureau légal.

"Je ne sais pas, dit-il, que M. Roberts s'en aille en Angleterre et ailleurs, car il me laisse indifférent. La personnalité de M. Roberts n'a rien à voir en cette affaire. Le bureau légal de la Ville est encombré de travail plus important que cette affaire.

La Dominion Alliance est d'ailleurs divisée au sujet de son secrétaire. Les uns veulent le soutenir en dépit de tout ce qu'il fera; les autres sont opposés à ses méthodes arbitraires et à sa façon d'agir en public.

M. Roberts prend des vacances et son voyage est payé par des membres de la Women's Christian Temperance Union, qui est aussi divisée que l'Alliance à son sujet.

Pêcheries de la Baie d'Hudson

ON ETUDIERA LES MOYENS DE LES EXPLOITER SUR UNE GRANDE ECHELLE.

Ottawa, 4. — Le professeur J. B. McCarthy, du King's College de Windsor, N.E., l'un des plus forts biologistes du continent américain et pisciculteur renommé, vient d'être choisi par le gouvernement pour étudier au cours de l'été les possibilités commerciales qu'offre la Baie d'Hudson pour l'industrie du poisson. Le Ministre de la marine et des pêches, M. St. Laurent, a nommé le professeur McCarthy pour l'étude de la pêche au saumon dans l'ouest du nouveau chemin de fer la plus belle occasion non seulement de donner un débouché aux richesses des prairies de l'ouest, mais aussi de développer un nouveau commerce avec l'Europe.

Les postes du T. S. F.

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS ANNONCE À LA CHAMBRE DES COMMUNES QU'IL LUI SOUMETTRA UN NOUVEAU CONTRAT AVEC LA COMPAGNIE MARCONI.

Londres, 4. — Le correspondant parlementaire du "Chronicle" dit que le ministre des Postes informera aujourd'hui la Chambre des Communes de ce que le gouvernement se propose de faire pour établir une chaîne de postes de T. S. F. pour relier entre elles toutes les parties de l'Empire.

Comme on ne peut songer à la nationalisation de ce service, il faudra faire un nouveau contrat avec la compagnie Marconi.

L'ambassade ne veut pas permettre à ses experts de construire des postes dans les diverses parties de l'Empire, parce qu'elle craint que cela ne compromette l'efficacité de la marine. La compagnie Marconi est donc maîtresse indisputée de ce champ d'exploitation.

Le nouveau contrat est fait de telle façon que la compagnie construira les postes et les mettra en opération, mais le gouvernement pourra, toujours, quand il le jugera nécessaire, les faire fonctionner par son propre personnel.

Le prix de construction, soit \$800,000 par poste sera le même que dans l'ancien contrat.

La Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale de l'École Technique et celle du quartier Sainte-Cunégonde seront fermées au public durant le mois de juillet.

Bulletin mensuel, — juin 1913.

Nombre de visiteurs 997

Nombre de livres échangés 119

Nombre de consultations téléphoniques 60

Nombre de lettres reçues 116

Nombre de lettres expédiées 101

Nombre de nouveaux dépôts 12

Argent en caisse \$475

À préparer ses paquets, à chercher un prétexte pour justifier son brusque départ.

Sur le matin, accablé de fatigue, épuisé moralement, il tomba dans un fauteuil et s'assoupit bientôt pour passer dans un lourd sommeil.

Dans son cerveau surexcité les images, les discussions de la veille se perpétuèrent. Le soleil vint le réveiller et le tirer de ses cauchemars.

Les résolutions vaillantes s'étaient, elles aussi, évanouies.

VIII

SEPARATION CRUELLE

Le jeune homme, avant de s'éloigner, voulut contrôler les dires de M. Robert. Il s'en fut trouver le vieux garde Rouvray et lui fit conter la prise de la Gadeloupe.

Le bonhomme ne savait pas grand chose, sinon que les Anglais, venus dans des barques légères, avaient abordé près des cafés, et des cacahouètes de ses maîtres, qu'ils s'y étaient tenus cachés tout le jour dans les buissons, pour, dit-il, surprendre le Vieux-Fort pendant la nuit.

— Mais comment donc connaissaient-ils les points abordables, et les sentiers dans les plantations? — Cela, monsieur, je l'ignore. Ils ont pu se faire guider par des noirs.

Rouvray ne put obtenir d'autres détails.

Pas de compromis

LES PRETENDUES DECLARATIONS DE M. GENEST A PROPOS DES ÉCOLES BILINGUES.

"Le Droit", d'Ottawa, publie l'article suivant:

Depuis quelques jours il circule d'étranges rumeurs au sujet des écoles bilingues de l'Ontario. Certains journaux ont publié de prétendues opinions de M. Samuel Genest, président de la commission des écoles séparées d'Ottawa, allant à dire que les Canadiens-français de l'Ontario sont prêts à faire des concessions, à rencontrer à mi-chemin le département de l'Instruction publique de Toronto.

Cette rencontre à mi-chemin comporterait tout simplement que "nous accepterions les inspecteurs protestants pour les écoles bilingues, et qu'en retour on nous permettrait d'enseigner le français deux heures par jour."

C'est en tout cas ce qu'on veut d'appeler un "compromis honorable" en certaines officines.

À la lumière de la raison c'est le sacrifice du principe fondamental des écoles bilingues que l'on voudrait nous faire accepter avec des subterfuges diplomatiques. C'est en tout cas ce qu'on veut d'appeler un "compromis honorable" en certaines officines.

Ces "compromis honorables" n'ont été pour les Canadiens-français que des défaits humiliants, d'autant plus humiliants qu'ils étaient dus à la vanité et à la duplicité des nôtres.

Ce n'est certainement pas au lendemain des brillantes fêtes du Ballonnet, qui ont réuni nos forces et montré au pays entier nos nombreux quelque chose et que toutes nos énergies de valeurs sont parfaitement unies pour la défense des écoles bilingues que l'on peut "honorablement" parler de compromis quelque "honorables" qu'ils puissent être.

Le dévoué de Québec vient nous tendre une main secourable afin que nous continuions la bataille et surtout, il faut bien le comprendre, afin que nous arrêtions cette invasion de "compromis honorables" qui menacent d'anéantir la race française sur ce continent.

Ce serait, dans les circonstances actuelles, plus qu'une lâcheté d'accepter de ces "compromis honorables" qui ont pu valoir quelque chose à certains individus, mais qui ont invariablement, à chaque fois que nous y avons été poussés, un lambeau de nos droits et de nos prérogatives.

Nous sommes persuadés que les paroles de M. Genest ont été mal interprétées, si même il y a du vrai dans les paroles qu'on lui prête.

Et supposant qu'elles fussent vraies, ce que nous nous refusons de croire, supposant même que toute la commission scolaire d'Ottawa serait disposée à sacrifier ainsi le principe bilingue, ce serait la honte des parents.

Serait-ce la honte des autres commissions scolaires de l'Ontario qui comptent aussi pour quelque chose dans cette question?

Les 50,000 pères de familles canadiens-français de notre province qui, ont, à deux reprises consécutives, confié la garde de leurs intérêts les plus chers à l'Association d'Éducation, seraient-ils prêts, pour un misérable plat de lentilles à renier les luttes des quatre dernières années?

Pour tout observateur sérieux qui est à même de scruter l'opinion publique, il n'y a qu'une seule réponse à donner à ces rumeurs et la voici:

"Nous ne demandons pas de faveurs ni de réclames des droits qui sont nôtres."

"Pas de compromis, il nous faut justice entière et complète. Et, s'il le faut, comme le disait le sénateur Belcourt à l'Assemblée d'Ottawa, nous irons jusqu'au pied du trône d'Angleterre réclamer cette justice que l'on ne peut nous refuser."

"Pour le moment, "Pas de compromis pour les écoles bilingues."

Jack Johnson

LE JUGE REFUSE D'ORDONNER LA CONFISCATION DE SON CAUTIONNEMENT.

Chicago, 4. — La motion du gouvernement pour confisquer le cautionnement de \$30,000 fourni par Johnson, afin d'assurer sa comparution en cour le 13 octobre prochain, a été renvoyée par le juge fédéral Carpenter, aujourd'hui Johnson avait été accusé d'avoir pratiqué la traite des blanches en payant pour le transport de Belle Schreiber de Milwaukee à Chicago. Il comparait en cour criminelle et fut condamné à un an de prison. Il obtint de porter sa cause en appel et, en attendant son procès, fut relâché sous caution.

Le juge Carpenter déclara qu'"aucun précédent n'autorisait la confiscation du cautionnement, simplement parce que le défendeur avait quitté la juridiction de la cour."

De retour d'Europe

Miles Anne-Marie et Amélie Dupuis, filles du commissaire, sont revenues ce matin d'un voyage de trois mois en Europe. Elles ont visité la France et l'Italie.

92e anniversaire

Londres, 4. — Sir Charles Tupper a célébré hier son quatre-vingt-deuxième anniversaire. Le vieux politicien jouit d'une excellente santé. C'est le seul survivant des Pères de la Confédération.

Deux ministres au Japon

Ottawa, 4. — M. J. D. Hazen a l'intention de se rendre à Dawson City au cours de cet été. Il partira probablement vers le 14 juillet prochain pour Vancouver, C.A., où il doit assister à l'arrivée du nouveau vaisseau de guerre "New Zealand", le 25, visitera Prince Rupert et se rendra définitivement au Yukon.

M. Louis Coderre doit aussi faire un voyage à Dawson City avec les députés du Congrès International de Géologie, qui se réuniront au cours de l'été.

Tentatives de vol

Québec, 3. — Toute une série de vols ont été commises à Québec récemment. La nuit dernière, deux nouvelles tentatives ont été faites à l'agence de voyages Hone & Rivet et au magasin Grondin, tobaccoiste.

Chez Hone & Rivet, les cambrioleurs ont forcé le coffre-fort mais n'y ont rien trouvé. Les mêmes, probablement, ont tenté ensuite sans succès de pénétrer dans le magasin Grondin.

69e anniversaire

Providence de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 690. Sa Majesté le Roi, demandeur: vs Adolphe Stark, défendeur. Le 14e jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 403 avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. COUTU, H. C. S. Montréal, 3 juillet 1913.

Providence de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1584. A. Lefebvre, demandeur: vs W. Laporte, défendeur. Le 14e jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 224 rue Forsyth, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, une automobile, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. COUTU, H. C. S. Montréal, 3 juillet 1913.

Providence de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 689. Sa Majesté le Roi, demandeur: vs Adolphe Stark, défendeur. Le 14e jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 403 avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. COUTU, H. C. S. Montréal, 3 juillet 1913.

Providence de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 689. Sa Majesté le Roi, demandeur: vs Adolphe Stark, défendeur. Le 14e jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 403 avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. COUTU, H. C. S. Montréal, 3 juillet 1913.

Providence de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 689. Sa Majesté le Roi, demandeur: vs Adolphe Stark, défendeur. Le 14e jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 403 avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. COUTU, H. C. S. Montréal, 3 juillet 1913.

Providence de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 689. Sa Majesté le Roi, demandeur: vs Adolphe Stark, défendeur. Le 14e jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 403 avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. COUTU, H. C. S. Montréal, 3 juillet 1913.

COURTES DÉPÊCHES

LES CHENILLES ET LES RECOLTES.

Nebraska, 4. — Les chenilles, d'après les rapports des fermiers, ont causé d'énormes ravages dans la récolte du seigle. C'est la première fois que les chenilles aient fait irruption de si bonne heure.

LES DANGERS DE L'ONDE

Toronto, 4. — Mlle Eva Gillman, de cette ville, s'est noyée à Stony Lake hier après-midi en se baignant.

DEMANDE DE LIQUIDATION

Paris, 4. — La comtesse Gasquet James, autefois Mlle Elizabeth Pratt, de New-York, a demandé au tribunal de Versailles, de lui permettre de liquider la manufacture d'autos de feu son mari le duc Henry Bordwin de Mecklenbourg-Schwerin.

MARQUES DE SYMPATHIE

Portland, Oregon, 4. — Une bannière des Industrial Workers of the World a été arrachée et brûlée par les villageois devant le bureau de poste de Sandy.

METIER INFAME

New-York, 4. — Le docteur Abraham Gluckstein, appelé le "roi de la cocaïne et de l'opium", a été condamné ici à deux ans de prison et \$3,000 d'amende.

PINCE

Chicago, 4. — John H. Strodsman a été trouvé coupable d'avoir soutiré \$20,000 au docteur W. T. Kirby, ancien banquier. Strodsman, on se le rappelle, avait été appelé à Montréal.

LE CELIBAT EN BAISSE

New-York, 4. — Le greffier Scully chargé du bureau des licences de mariage a déclaré hier qu'il avait vendu 6,449 licences pendant le mois de juin 1913, 5,753 du même mois de l'année précédente.

L'EXEMPLE ENTRAÎNE

Saint-Catharine, Ont., 4. — L'on a repêché le corps de Jessie Phillips qui s'était jetée à l'eau en apprenant que sa sœur s'était suicidée en avalant de l'acide phénique.

DOCTEUR EN DROIT

Londres, 4. — Le sénateur Root sera bientôt nommé docteur en droit par l'Université d'Oxford, à l'occasion de la venue à Oxford de l'Institut de Droit International.

La vague de chaleur

TREIZE MORTS A PHILADELPHIE ET QUATRE A CINCINNATI.

Philadelphie, 4. — La chaleur a été cause de treize morts en cette ville, hier. Pourtant, l'humidité a été moindre que celle de la semaine dernière. La température maximum a été de 88 degrés, tandis que la température moyenne pour la journée a été de 80 degrés.

Cincinnati, 4. — La chaleur est épouvantable ici. Une vingtaine de personnes ont été frappées d'insolation et quatre sont mortes. Un peu après midi, hier, le thermomètre fit un saut de trois degrés jusqu'à 96 et continua à monter. C'est grâce à une brise rafraîchissante, qui a soufflé sur la ville ce matin, si le chiffre des accidents n'a pas été plus élevé.

Tentatives de vol

Québec, 3. — Toute une série de vols ont été commises à Québec récemment. La nuit dernière, deux nouvelles tentatives ont été faites à l'agence de voyages Hone & Rivet et au magasin Grondin, tobaccoiste.

Chez Hone & Rivet, les cambrioleurs ont forcé le coffre-fort mais n'y ont rien trouvé. Les mêmes, probablement, ont tenté ensuite sans succès de pénétrer dans le magasin Grondin.

Deux ministres au Japon

Ottawa, 4. — M. J. D. Hazen a l'intention de se rendre à Dawson City au cours de cet été. Il partira probablement vers le 14 juillet prochain pour Vancouver, C.A., où il doit assister à l'arrivée du nouveau vaisseau de guerre "New Zealand", le 25, visitera Prince Rupert et se rendra définitivement au Yukon.

M. Louis Coderre doit aussi faire un voyage à Dawson City avec les députés du Congrès International de Géologie, qui se réuniront au cours de l'été.

92e anniversaire

Londres, 4. — Sir Charles Tupper a célébré hier son quatre-vingt-deuxième anniversaire. Le vieux politicien jouit d'une excellente santé. C'est le seul survivant des Pères de la Confédération.

De retour d'Europe

Miles Anne-Marie et Amélie Dupuis, filles du commissaire, sont revenues ce matin d'un voyage de trois mois en Europe. Elles ont visité la France et l'Italie.

69e anniversaire

Providence de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 690. Sa Majesté le Roi, demandeur: vs Adolphe Stark, défendeur. Le 14e jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 403 avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. E.

TEMPÉRATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Meun et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est, R. de Meslé, Gérant.

Aujourd'hui Maximum . . . 90
Même date l'an dernier . . . 90
Aujourd'hui Minimum . . . 68
Même date l'an dernier . . . 68

BAROMETRE:—
8 heures du matin, 30.03
11 heures du matin 30.02
Midi 30.01.

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

(Service particulier)

Toronto, 4. — La température se maintient fraîche dans les provinces de l'Ouest et chaude de l'Ontario en allant vers l'Est. Dans le sud de la Saskatchewan et de l'Alberta, il est tombé des averse locales et dans le Nord de l'Ontario, des orages.

Lacs, Baie Georgienne, Haut Saint-Laurent et Ottawa: Très chaud aujourd'hui et demain. Orages locaux.

Bas Saint-Laurent et Golfe: Vents du sud-ouest beau et chaud aujourd'hui et demain.

Provinces Maritimes: Vents modérés du sud-ouest à l'ouest, beau et très chaud aujourd'hui et demain.

Le R. P. Robert

LE VICAIRE GENERAL DES CLERCS DE SAINT-VIAUR EN VISITE.

Les Clercs de Saint-Viaur avaient le plaisir de recevoir hier soir le Rév. Père Robert, vicaire-général de leur institut, de passage au Canada en qualité de visiteur extraordinaire dans toutes les maisons de la congrégation.

Le Père Robert arrive de Chicago où il vient de faire la visite canonique des diverses maisons de son ordre.

L'embellissement de la Capitale

Ottawa, 4. — M. G. H. Perley, agissant comme premier ministre, aura une entrevue tout prochainement avec les maires de Hull et d'Ottawa aux fins de nommer une commission qui aura pour objet l'embellissement de la capitale.

Plus de taux d'express pour les malles

Ottawa, 4. — Le président Drayton de la Commission des chemins de fer a décidé que dorénavant les malles pourrout être envoyées comme des marchandises à bord des trains de ret à condition qu'elles soient bien ficelées. Ceci veut dire que les voyageurs n'auront plus à payer des taux exorbitants d'express comme par le passé.

Les assaillants de Trudel

Québec, 4. — Jean Poisy, Raoul Demers et Jeanne d'Arc Leduc accusés d'avoir assailli le détective Trudel, ont été trouvés coupables en Cour des Sessions. Poisy a été condamné à trois ans de pénitencier, Demers à deux ans et la fille à deux ans au Bon Pasteur.

Manifestation anti-américaine

(Service particulier)

Winnipeg, 4. — Le déploiement du drapeau américain pendant la parade des militaires, a suscité une bagarre pendant laquelle le drapeau a été déchiré. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées.

Retraite du général Von Heeringer

(Service particulier)

Berlin, 4. — Le général Josias Von Heeringer, ministre de la guerre depuis août 1909, vient de démissionner à cause du surcroît de travail. Il a été nommé inspecteur du second corps d'armée dont les quartiers généraux sont à Berlin. Son successeur n'a pas encore été annoncé.

\$20,000 de pertes

(Service particulier)

Birmingham, Ang., 4. — Un incendie s'est déclaré ce matin dans une manufacture de Sutton Coldfield \$20,000. On croit que le feu a été allumé par quelques suffragettes.

Pour les familles des victimes

La commission municipale a reçu les sommes suivantes pour le fonds de secours des pompiers victimes de l'incendie de Sainte-Élisabeth: Un ami, \$1; un ami, \$2; une Économe, \$10; M. G. W. Stephens, \$100; M. P. Robitaille, \$10; M. Louis Beaudin, \$25; M. le chanoine Adam, \$2.

HECATOMBE EN RUSSIE

(Service particulier)

Saint-Petersbourg, 4. — 154 personnes ont perdu la vie ce matin dans un incendie qui a détruit le village d'Astradamovka, dans le district d'Alatyr.

OPERATEUR

Un bon opérateur sur machine linotype trouvera un emploi permanent en s'adressant au prole du "Devoir" 71a rue St-Jacques.

MUTINERIE MILITAIRE

LES SOCIALISTES ORGANISENT DANS TOUTE LA FRANCE, LA DESERTION DE L'ARMÉE EN BLOC, POUR PROTESTER CONTRE LE SERVICE DE TROIS ANS.

MESURES ÉNERGIQUES

Paris, 4. — D'après les nouvelles envoyées de toutes les parties de la France, une révolte militaire générale accompagnée de désertions en bloc a été organisée par les socialistes et particulièrement par ceux du parti ouvrier, en manière de protestation contre le service de trois ans.

Les récents incidents de Toul, de Rodex et de Belfort ne seraient, d'après les renseignements officiels, que le prélude d'une révolte générale et d'un soulèvement du gouvernement sévère et rigoureux contre les agitateurs antimilitaristes.

On espère avoir fait échouer au complet contre la sécurité de la république ce projet de dissolution du conseil central du travail et en faisant écarter la plupart de ses membres. On craint cependant que la conspiration ait des ramifications telles qu'il faudra faire des arrestations dans tous les corps de l'armée pour maintenir l'ordre.

Un accident d'automobile

LA VOITURE DE M. J. H. GRENIER FAIT LA CULTURE DANS UN CHEMIN DU CIMETIÈRE ET MME GRENIER SE BLESSE GRIÈVEMENT; CINQ RELIGIEUSES QUI LES ACCOMPAGNAIENT SE BLESSENT AUSSI.

Sept personnes se sont blessées assez grièvement dans un accident d'automobile arrivé hier après-midi au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. et Mme J. H. Grenier, de l'avenue Maplewood, étaient allés chercher cinq religieuses au couvent de Saint-Laurent pour les amener à l'oratoire de Saint-Joseph et au cimetière.

En montant la côte du calvaire, le moteur s'arrêta et l'automobile se mit à descendre. M. Grenier mit les freins qui ne fonctionnèrent pas et la voiture continua à descendre à une vitesse toujours accélérée. Pour l'arrêter, M. Grenier la guida contre le talus, mais le choc fut trop violent et l'auto versa sans dessus dessous, emprisonnant sous sa caisse ses sept passagers.

Mme Grenier et deux religieuses perdirent connaissance, les autres femmes furent étourdies. M. Grenier essaya vainement de soulever la voiture puis il appela au secours. Des employés du cimetière l'entendirent et avec des bâtons levèrent l'auto et sortirent les six femmes. Mme Grenier et deux religieuses étaient sans connaissance.

On fit venir la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame qui transporta Mme Grenier, la plus blessée, chez elle. Les sœurs furent transportées à leur couvent en voiture. Personne n'a été grièvement blessé, mais Mme Grenier a des coupures profondes à la figure et plusieurs contusions. Les religieuses souffrent aussi de contusions.

L'automobile a été très endommagée.

Il a droit à sa commission

Sir Charles Peers Davidson, juge en chef de la Cour Supérieure, a rendu un jugement, hier, qui intéresse tous ceux qui s'occupent de transactions immobilières.

Le 22 septembre 1911, A. P. de Sambovitch, avocat, a obtenu de la Cour Supérieure, l'autorisation de faire les démarches nécessaires pour mener le propriétaire d'un terrain dans le quartier Saint-Laurent, à lui vendre pour un certain montant, Simonovitch se mit au travail et le 25 septembre il obtint une promesse de vente, valable jusqu'au 26 septembre. De Sambovitch ne pouvant réunir le montant requis, dans le délai fixé, la promesse devint nulle. Simonovitch réclama sa préférence et la cour maintint sa préférence parce qu'il avait reçu mandat de son client.

Si le vente ne s'est pas effectuée, la faute en est à De Sambovitch et non à Simonovitch.

Le juge accorda au demandeur le plein montant de sa réclamation.

Le naufrage du "Lenmark"

Le capitaine Griffiths, navire Montezuma, de la ligne du O.P.R. a renversé le navire du volier norvégien Lenmark, le 23 juin à la latitude 50.57 et en longitude 23.11. Aussitôt il dépêcha son second avec quelques matelots pour savoir quel était ce navire et quel avait pu être le sort de son équipage.

Le second, après sa reconnaissance n'avait obtenu que le nom du bateau dont les trois mats avaient été arrachés, le pont enfoncé et les cabines vidées. On pouvait croire que tout l'équipage s'était noyé. Cependant il ne restait pas de chaloupe de sauvetage à bord, ce qui rendait probable le sauvetage.

Les nouvelles d'hier ont appris, on se le rappelle, que les matelots avaient été recueillis par le navire Gawnholm, au large de Grow Head.

Toujours l'auto meurtrier

(Service particulier)

Pittsburgh, Penn., 4. — Une automobile allant à une vitesse vertigineuse a fait irruption parmi un groupe de bambins sur la rue West, se préparant pour une promenade. John Greenwald, âgé de quatre ans a été tué et plusieurs autres ont dû être conduits à la demeure du médecin qui fut vite transformé en hôpital. Aie Yuenling âgé de 25 ans, qui conduisait l'auto, a été malmené par les mains des enfants qui déchirèrent ses habits. Yuenling a été écroué au poste.

Colonies de vacances

La colonie de vacances pour les écoliers, dirigée par les Frères de Saint-Vincent de Paul, partira lundi, 6 juillet, pour le Nominique et y restera un mois et demi environ.

LES GRECS VICTORIEUX

LES SOLDATS DE CONSTANTIN REPOUSSENT LES BULGARES AU COURS DE TERRIBLES BATAILLES AU NORD ET À L'EST DE SALONIQUE.

DES MASSACRES

(Service particulier)

Salonique, 4. — Depuis leur victoire sur les Bulgares à Kilkish, les troupes grecques ont été victorieuses dans nombre d'autres engagements de moindre importance mais dont le carnage fut effroyable. Elles repoussent les Bulgares vers le nord et l'est.

Pendant la bataille qui se termina par l'occupation de Ghevgheli par les Grecs, les Bulgares furent pris de panique. Des centaines d'entre eux sautèrent dans la rivière Vardar et plusieurs se noyèrent.

Le chemin de fer reliant Ghevgheli à Salonique via Karasuli a été remis en bon ordre et est de nouveau en opération.

Près de 2,000 blessés grecs sont arrivés aujourd'hui à Salonique, ce qui démontre combien la bataille fut acharnée.

On n'a reçu ici aucune nouvelle relativement à la bataille commencée hier au nord de Kilkish, entre les Grecs et les Bulgares, mais on sait que les Grecs ont battu leurs ennemis à Matsukovi et que les Bulgares ont subi de lourdes pertes.

Le gouvernement grec se plaint que les Bulgares ont pillé quelques villages de la Grèce et ont torturé les habitants. Ceux-ci ne signeront aucune requête demandant aux Bulgares de continuer d'occuper le district.

RUPTURE GRECO-BULGARE

Athènes, 4. — Le ministre bulgare à Athènes vient d'être appelé et partira pour Sofia samedi.

Avant de donner avis de son rappel, le ministre bulgare a de nouveau demandé au gouvernement grec de cesser les hostilités. Il a également protesté contre la capture du détachement bulgare à Salonique.

Dans sa première déclaration au premier ministre, M. Venizelos, le ministre bulgare a maintenu que la co-administration grec-bulgare avait été établie à Salonique; mais M. Venizelos a protesté énergiquement contre cet allégement. Des bateaux portant 1,200 Bulgares faits prisonniers à Salonique, sont arrivés au Pirée hier. Une grande foule les attendait au débarcadere, et afin de prévenir des troubles, le maître du port a refusé l'accostage aux bateaux.

Hier soir, il y eut manifestation à Athènes, la multitude acclamant M. Venizelos et M. Boskovich, le ministre serbe.

La légation bulgare est gardée à vue par les troupes grecques.

PLAINTES DU ROI DE GRECE

Londres, 4. — Le roi Constantin de Grèce a télégraphié personnellement aujourd'hui à son ministre en Angleterre confirmant le rapport que les Bulgares ont massacré les soldats grecs et Macédoine, et qu'ils ont pillé tous les villages dans lesquels ils ont traité.

SUCCES À LA PYRRHUS

Vienne, 4. — Le lieutenant Herménégide Wagner, correspondant de guerre au "Reichspost", a télégraphié à son journal que l'armée serbe avait terrassé les Bulgares à Ochepolyo et que la victoire des Serbes sur les Bulgares à Istip n'était qu'un succès momentané et presque sans importance.

La marche des ailes des troupes bulgares vers Kratovo et Egri-Palanka a été arrêtée; les Bulgares avancent-ils en ce moment, vers Kumanova et la frontière serbe.

Il ajoute que sur la rive droite de la rivière Vardar les opérations des Bulgares se sont effectuées avec succès, de sorte que les positions des Serbes à Vele (ou Kouklo), à 23 milles au sud-est d'Uskup, sont devenues insoutenables et que la retraite des Serbes est imminente.

DEMISSION DU CABINET BULGARE

Paris, 4. — Un correspondant télégraphique de Sofia nous écrit que le ministre Daneff et son cabinet ont donné leur démission. Un ministère de coalition vient de se former à la tête duquel on a placé le général Racho Petroff, qui, après la capture de Salonique, fut nommé gouverneur militaire de la ville. Le général Michael Savoff, commandant en chef de l'armée bulgare, a été nommé ministre de la guerre, alors que le général Radko Dimitrieff, vainqueur de Kirk-Kilish et de Lule-Borgas, occupa le poste de commandant en chef de l'armée bulgare actuellement à la bataille.

Le premier ministre du parlement grec convoqua une session spéciale afin de rédiger et d'adopter une proclamation à la nation grecque et à l'armée.

Sofia, 4. — Le régiment d'infanterie serbe, accompagné de deux escadrons de cavalerie et d'un corps d'artilleurs, a franchi la frontière bulgare hier et a atteint le haut de la côte Tzernok où les troupes sont maintenant campées.

PLUS DE MILLE PRISONNIERS

Belgrade, 4. — Le premier convoi des Bulgares faits prisonniers par les Serbes a traversé l'Autriche aujourd'hui. Il portait 1,160 hommes et 17 officiers.

BATAILLE À KOTSCHANA

Belgrade, 4. — Les journaux d'ici annoncent que depuis hier les Serbes et les Bulgares sont aux prises devant Kotschana.

Écrasé entre deux wagons

L'ambulance de l'hôpital Général est allée ce matin à la gare du fret Place Viger, recueillir un nommé William Window, domicilié au No 496 rue Delormier, grièvement écrasé entre deux wagons. À l'hôpital, le malheureux se plaint de lésions internes, mais son état n'est pas critique.

Condamnés à la détention perpétuelle

(Service particulier)

Vancouver, C. A., 4. — Moses Paul, un Indien, qui fut arrêté en même temps que son compagnon Paul Sprinkling, assassin de l'agent de police Knidness, a été condamné, ce matin, aux nouvelles Assises de Westminster, à la détention perpétuelle.

POUR AVOIR SA LIBERTÉ

L'AVOCAT DE VINCENT MORGAN PLAIDE SON HABEAS CORPUS. MORGAN QUITTERA-T-IL LE PENITENCIER? DE NOMBREUX PRECEDENTS SONT CITES.

AUTRE DEMANDE

(Service particulier)

On a plaidé longuement ce matin en cour de Pratique, devant M. le juge Saint-Pierre, la demande d'Habeas Corpus présentée par M. Vincent Morgan pour obtenir la libération de son client, Vincent Morgan, condamné à cinq ans de pénitencier par M. le juge Langelier. Morgan avait été convaincu d'avoir forgé et négocié des chèques au montant de \$1,717.00. Conduit devant le magistrat, à Québec, il plaida coupable sur deux chefs d'accusations et reçut une seule condamnation de cinq ans.

M. Morgan attaque maintenant cette décision en disant que le magistrat n'avait pas juridiction parce qu'en lisant la formule par laquelle le prisonnier est mis à même de choisir un procès sommaire, il a négligé de lui dire qu'il pouvait être admis à caution ou rester en prison, à son choix.

M. le juge Saint-Pierre émet l'opinion que le magistrat avait juridiction et M. Morgan répond que la négative. M. Langelier ne s'étant pas conformé aux dispositions de la loi.

L'avocat de Morgan prétend de plus que la condamnation est illégale parce qu'elle ne fut pour laquelle des offenses Morgan a été condamné. Quand il sortira du pénitencier, il ne pourra pas dire pour lequel offense il a passé cinq ans à Saint-Vincent-de-Paul.

M. Morgan a fourni au juge toute une liasse de papiers contenant les autorités sur lesquelles il appuie ses prétentions.

M. J. C. Walsh, procureur de la Couronne, cita à son tour nombre d'articles du code criminel qui justifiaient le magistrat d'avoir agi ainsi qu'il l'a fait. M. le juge Saint-Pierre qui veut étudier cette cause a fond avant de prononcer, rendra son jugement vendredi prochain.

Morgan, le forçat, était en cour. Il devra retourner à Saint-Vincent-de-Paul jusqu'à ce que le juge prononce.

LE MEURTRE D'ORSINI

M. C. A. Wilson, C.R., avocat de L. Orsini, accusé d'avoir tué son cousin Liberto Orsini, a présenté ce matin, devant M. le juge Gervais, en chambre, une demande de bref d'Habeas Corpus.

Il prétend que dans la plainte dressée contre Orsini, on a oublié de dire que l'accusé avait tué "illégalement" son cousin et que de plus, à l'enquête préliminaire on n'avait pas fait la preuve des causes de la mort de la victime.

M. Gervais renvoya la demande parce qu'il n'avait pas juridiction. Il admit Orsini à caution. Celui-ci fournit un cautionnement personnel de \$5,000, et deux cautions de \$2,000 chacun.

TRAIN PILLÉ PAR DES BANDITS

Memphis, Tenn., 4. — À six milles au nord de Batesville, Miss., deux bandits ont ce matin pillé le convoi de l'Illinois Central faisant le service Memphis-Nouvelle-Orléans. On n'a pu obtenir aucun détail. On sait cependant que la locomotive et le wagon aux bagages ont été détachés du train et que les autres wagons sont demeurés à la merci des détraqueurs.

Une fois la locomotive rendue à Pope, situé à 15 milles du lieu où les bandits ont découpé le train, les convois ont été réunis et la ligne ouverte de nouveau au trafic.

Les bandits avaient coupé tous les fils du téléphone entre Memphis et Batesville. On a pu cependant obtenir quelques détails. On a annoncé officiellement aujourd'hui qu'une récompense de \$3,000 sera donnée aux personnes qui feraient la capture des malfaiteurs.

La rue Sherbrooke

En examinant le dossier de l'expropriation pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, dans l'Est, on a mis à jour un fait qui ennuie considérablement les autorités municipales.

Le premier tracé de la rue Sherbrooke aboutissait à la rue Boyce, où l'a changé pour celui qui passe en haut du coteau.

Les terrains situés sur le prolongement du premier tracé appartenant à M. Montreuil, le propriétaire de la Compagnie qui les vendit, mais en gardant la rue, la Compagnie l'offrit à la ville qui la refusa. Maintenant on veut obtenir cette rue, mais c'est au tour de la compagnie à refuser de la céder.

La ville sera forcée d'acheter la rue pour donner un débouché aux propriétaires des terrains.

A propos d'engagements

L'échevin Létourneau se plaint qu'en dépit des examens qu'il a fait passer à plusieurs jeunes gens qui demandaient des positions d'apprentis, les connaissances auraient été faibles de étudiants dont plusieurs viendraient d'autres municipalités.

\$25,000 pour un libelle

Londres, 4. — Sir Arthur Edward Vickers, roi d'armes au temps où les jouets de la Couronne furent enlevés au château de Dublin pendant l'été de 1907, vient d'obtenir \$25,000 de dommages pour un libelle publié par le "Daily Mail" journal hebdomadaire à sensation.

Sir Arthur Vickers plaide complètement l'ignorance des faits qui entourèrent le vol.

Le journal incriminé ne tenta pas même de justifier ses faux allégations.

M. LAMARCHE DANS ESSEX

LE DEPUTE DE NICOLET EST ASSURE QUE NOS COMPATRIOTES DE L'ONTARIO TRIOMPHERONT DE LA LEGISLATION INJUSTE CONTRE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

PAROLES D'UN ANGLAIS

M. P.-E. Lamarche, député de Nicolet à Ottawa, est arrivé hier soir à Montréal, revenant de Tecumseh où il avait parlé à l'invitation des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Essex et de Kent, à l'Assemblée de Tecumseh. Cette réunion avait été remise du 24 juin au premier juillet.

Une foule enthousiaste de six mille personnes environ, nous a dit M. Lamarche, assistait à l'Assemblée du soir, où MM. Réaume, ministre des travaux publics, publies de l'Ontario, O. J. Wilcox, député de North Essex, M. Clay, avocat, maire de Windsor, le docteur Casgrain, le notaire Ducharme, le notaire Pacaud, de Windsor, l'abbé Beaudoin, curé de Walkerville, l'abbé Choquet, le docteur Brisson ont éloquentement parlé.

Je reviens de là, dit M. Lamarche, assuré que nos compatriotes d'Essex et de Kent, quelle que soit par ailleurs leur politique, veulent la triomphe de l'école bilingue et la résistance aux lois scolaires draconniennes. De plus, leur résistance est constante quoique pacifique, leur a déjà gagné des adhésions précieuses chez les protestants bien pensants. Ainsi à cette assemblée de Tecumseh, M. Clay, maire anglais et protestant de Windsor, n'a pas craint de dire que l'enseignement du français dans les écoles de l'Ontario devrait être réclaté non seulement par les Canadiens-français mais aussi par les Anglais.

"J'ai un fils, a dit M. Clay, que je crois assez intelligent pour apprendre au moins deux langues et je veux qu'il apprenne, dans les écoles d'Ontario que je soutiens de mes deniers, les deux langues officielles du pays."

"Ces paroles, continue M. Lamarche, venant d'une personne aussi autorisée que le maire de Windsor, sont significatives et indiquent ainsi que beaucoup d'autres circonstances qu'il n'est pas de notre devoir que nos compatriotes sont sur le point d'avoir justice."

M. Lamarche a rencontré une foule de Canadiens-français qui Pont chargé de transmettre à leurs frères de Québec et particulièrement à la Société Saint-Jean-Baptiste leurs remerciements exprimés pour l'organisation du Sou de la Pensée Française.

L'ASSEMBLEE

Tecumseh, Ontario, 4. — Aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste qui ont été remises ici au 4 juillet nous avons le plaisir de compter parmi nous le vaillant député de Nicolet au parlement d'Ottawa, M. Paul-Emile Lamarche, qui a prononcé un discours très applaudi sur les droits des Canadiens-français.

Il a fait part de ce que cette année les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste coïncident avec la fête de la Confédération à Tecumseh, il montre que cela illustre bien le fait que les Canadiens doivent garder leur particularité de race distincte dans le Dominion et en même temps les premiers à créer chez nous le patriotisme canadien.

Puis il a montré les droits et les obligations des Canadiens-français dans la Confédération et les avantages qui découlent de la conservation du français pour le pays tout entier.

"Nous avons des devoirs envers la Couronne britannique, dit le député de Nicolet, nous en avons envers le Canada et nous en avons avec nous-mêmes. Soyons britanniques tout en restant français, soyons l'un et l'autre jusqu'au point où pour l'être davantage il faudrait être moins canadien."

La fête de l'Indépendance

LES ETATS-UNIS CELEBRENT AUJOURD'HUI LE 137e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA REPUBLIQUE AMERICAINE.

(Service particulier)

New-York, 4. — La célébration de la fête de l'Indépendance américaine a commencé ce matin à 4 heures 30 par une salve de canons à Van Cortlandt Park et la lecture de la déclaration du 4 juillet 1776 à l'Historic McGowan's Pass au Parc Central.

Malgré l'excès considérable des New-Yorkais vers la mer, une foule immense a consacré la journée à des exercices sportifs et patriotiques.

La célébration officielle à Manhattan Borough a consisté dans une grande assemblée tenue à l'Hôtel de Ville, où ont adressé le maire, le maire Gaynor et le Dr J. Soyeda, représentant des Chambres Associées du Commerce du Japon.

Ce soir il y aura illumination des édifices publics, des monuments et des parcs par toute la ville. On dit qu'elle surpassera en éclat tout ce qui s'est fait jusqu'à aujourd'hui.

NOUVELLE PAROISSE

M. l'Archevêque vient de créer une paroisse anglaise sur le territoire de celle de Verdun. Il lui a donné pour curé M. l'abbé Patrick MacDonald, autrefois vicaire à Sainte-Agnès.

Depuis plusieurs années déjà les paroissiens anglais avaient une messe et un sermon par un vicaire anglais de la paroisse. Ceux-ci sont devenus maintenant assez nombreux pour avoir un prêtre à eux.

La nouvelle paroisse sera sous le vocable de Saint-Wilfrid.

Grève en perspective

Québec, 4. — Une délégalation des employés de l'Intercolonial en alliance, ces jours derniers, à Moncton demander à l'assistant-gérant, M. Brady, la révision de l'échelle des salaires. M. Brady a fait aux employés certaines suggestions qui n'ont pas été acceptées et on dit qu'une grande grève éclatera dans quelques jours, si on ne rend pas à la demande des employés.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

J.-N. Archambault
TOUJOURS EN TÊTE
Grand Magasin de Meubles
949 ST-DENIS
coin Rachel.

VENTE SPÉCIALE DE JUILLET
Durant ce mois, nous accordons une réduction spéciale de 25 à 33 1-3 pour cent sur tous nos meubles. C'est le temps d'acheter à bon marché.
Nous fermons à 6 heures p. m., excepté les lundis et samedis, d'ici au 15 septembre.

La Compagnie BRODEUR
LIMITÉE
533 Ste-Catherine Est
327 St-Laurent
86 St-Pierre

TERRE CUITE
Reçu cette semaine quelques pièces fort intéressantes en terre cuite italienne, retouchée et patinée.
Ces pièces se vendent régulièrement à \$40.00, moins 20 pour cent. Net \$32.00
\$80.00, moins 20 pour cent. Net \$64.00
\$165.00, moins 20 pour cent. Net \$132.00
et mesurent jusqu'à 22 pouces de diamètre par 4 pieds de hauteur.

Les Records Nouveaux des Graphophones Columbia pour Juillet
SONT MAINTENANT EN VENTE
CANADIAN GRAPHOPHONE CO. 34 rue Victoria
POSSÉDÉS: 210 Sainte-Catherine Est
HURTEAU, J. A. CIE. 316 Sainte-Catherine Est
HURTEAU WILLIAMS, CO. 589 Sainte-Catherine Ouest
LAYTON BROS. CO. Stanley et Sainte-Catherine

CEs RECORDS S'ADAPTENT À TOUS LES GRAPHOPHONES

TEL. EST 4510

Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST

Genre Russe ou Matelot. En duck, galatée, guingam, percale. Tissus unis ou fantaisie.

Valeur de \$1.25 pour . . . 79c
Valeur de \$1.75 pour . . . 129c
Valeur de \$2.25 pour . . . 159c
Valeur de \$2.75 pour . . . 179c

Occasion Exceptionnelle DANS LES Costumes Lavables
pour GARÇONNETS de 3 à 8 ans

Genre Russe ou Matelot. En duck, galatée, guingam, percale. Tissus unis ou fantaisie.

Valeur de \$1.25 pour . . . 79c
Valeur de \$1.75 pour . . . 129c
Valeur de \$2.25 pour . . . 159c
Valeur de \$2.75 pour . . . 179c

D. CAGNON & CIE
Magasin à Rayons
Angle Saint-Laurent et Dorchester

1500 Verges de Net à Rideaux genre Guipure
Ecrus, foncés, patrons choisis, en vente à prix réduits de moitié, pour deux jours seulement.
Magnifique net à rideaux, écus, 40 pouces de largeur de 20c, au régulier, en vente à 10c.
Magnifique net à rideaux, écus, 40 pouces de largeur